

La religion, le bénévolat et les dons de bienfaisance:
un rapport

par Kurt Bowen, D. Phil



Canadian Centre for Philanthropy™
Le Centre canadien de philanthropie MC



Canadian
Heritage

Patrimoine
canadien



VOLUNTEER
BÉNÉVOLES
C A N A D A

Table des matières

Introduction	1
Le secteur confessionnel : profil	4
Le secteur confessionnel et le bénévolat	13
Le secteur confessionnel et les dons de bienfaisance	28
Conclusions et recommandations	41
Tableaux	47
Notice biographique & Remerciements	61

Introduction

À l'initiative du Centre canadien de philanthropie et de Bénévoles Canada, Statistique Canada a réalisé à l'automne de 1997 la deuxième enquête nationale sur le bénévolat et les dons de bienfaisance au Canada. L'enquête avait pour objet de faire un survol de nos connaissances sur l'évolution des habitudes des Canadiens dans ces deux importants domaines depuis 1987, date à laquelle remontait la dernière grande enquête. À une époque où les gouvernements sont contraints à la rigueur financière, l'importance des secteurs bénévole et charitable n'échappe à personne. En additionnant les heures que les Canadiens consacrent au bénévolat on obtient l'équivalent de 578 000 emplois à plein temps et à l'année, tandis que les dons de bienfaisance en regard de l'année précédente excédaient 4,5 milliards de dollars¹. Le présent rapport tente de mieux comprendre la portée de ces activités en examinant le rôle des organismes religieux et des groupes confessionnels dans les domaines du bénévolat et des dons de bienfaisance.

Le secteur religieux mérite notre attention spéciale pour deux raisons. Premièrement, toutes les grandes religions au Canada prônent le service d'autrui et la compassion à l'égard des personnes dans le besoin. Les obligations qui en découlent peuvent relever parfois plus du voeu pieux que de la pratique mais aucun temple, synagogue ou église ne saurait se dissocier de sa mission de solidarité envers les plus défavorisés. Deuxièmement, les pratiquants engagés sont déjà organisés en un réseau très étendu d'organismes actifs sur le plan local, régional et national et aptes à mobiliser leurs adhérents promptement et de manière efficace. Pour ne donner que quelques exemples, l'Église catholique, l'Église unie et la Fédération baptiste comptent respectivement 5 706, 3 909 et 2,435 paroisses ou assemblées de fidèles, tandis qu'on en dénombre 1 441 chez les Pentecôtistes et 220 au sein de la communauté juive². Les grands centres urbains, nos villes et les zones rurales du pays ont également leurs conseils interéglises et œcuméniques qui relient différents groupes confessionnels et qui ouvrent des espaces de dialogue nouveaux et étendus. Les études antérieures ont révélé que le taux

¹ Canadiens dévoués, Canadiens engagés : Points saillants de l'Enquête nationale de 1997 sur le don, le bénévolat et la participation. Statistique Canada : Catalogue no. 71-542-XPF, 1998

d'engagement bénévole et les dons de bienfaisance sont beaucoup plus élevés chez les couches de la population les plus instruites, les personnes d'âge moyen et les habitants des Prairies mais aucune de ces populations n'est aussi clairement organisée – et donc ouverte au contact et au recrutement – que les groupes confessionnels. Ce sont à la fois ce grand potentiel et l'ignorance dans laquelle nous sommes qui nous ont motivés à rendre compte de la situation.

Notre analyse a pour fondement deux sources d'information très différentes entre elles. L'Enquête nationale de 1997 sur le don, le bénévolat et la participation, d'une part, a sondé plus de 18 000 Canadiens. À côté de cette abondance de données statistiques, Bénévoles Canada a réalisé, d'autre part, une série d'entretiens personnels et réuni des groupes de réflexion dans tout le pays. Notre objectif était d'entendre directement des représentants des groupes confessionnels du Canada dans quel genre de programmes charitables et d'action communautaire ils étaient engagés et de quelle manière les bénévoles étaient partie prenante de ces initiatives. Au total, nous avons recueilli l'opinion de 41 représentants d'organismes religieux et d'assemblées locales de neuf confessions ou associations religieuses présentes en Nouvelle-Écosse, Québec, Ontario, Saskatchewan et Colombie-Britannique.

² 1997. *Yearbook of American and Canadian Churches*. Nashville: Abingdon Press, p. 248-250.

Le secteur confessionnel : profil

1. Combien sont-ils ?

L'Enquête de 1997 a mis en évidence que 75 pour cent des Canadiens ont déclaré appartenir à une tradition religieuse ou à une autre. Mais cette statistique est de peu d'utilité puisque beaucoup de ceux-là admettent ne jamais fréquenter des cérémonies religieuses. Dans le tableau A-1 et dans toutes les analyses subséquentes, nous avons donc regroupé en une seule catégorie les personnes qui ne professent aucune croyance (25 pour cent) et celles qui tout en déclarant appartenir à une religion affirment ne jamais pratiquer (17 pour cent). Regroupés, les non-pratiquants s'élèvent à 42 per cent des Canadiens de plus de 15 ans, qui forment l'échantillon de la population. Les personnes qui fréquentent des cérémonies religieuses entre une et quatre fois par année peuvent être assimilées à des non-pratiquants dans le sens où leur appartenance religieuse relève plus de la tradition que de la pratique proprement dite. Nous ne portons ici aucun jugement de valeur mais il importe de ne pas perdre de vue qu'il est très improbable que les organismes de bienfaisance et les organismes bénévoles soucieux d'atteindre un public réceptif puissent atteindre les non-pratiquants à l'église, au temple ou dans une synagogue. Il reste donc 20 pour cent des personnes qui déclarent fréquenter un culte toutes les semaines et 12 pour cent qui pratiquent au moins tous les mois. Ces deux dernières catégories forment le groupe des « pratiquants », suffisamment engagés dans leur communauté de culte pour qu'il y ait une probabilité qu'ils entendent l'appel à la solidarité et qu'ils tiennent compte des vœux exprimés par la communauté et, plus largement, par les secteurs charitable et bénévole. Constituant moins d'un tiers des citoyens du pays, les croyants pratiquants forment une minorité mais atteignent quand même le nombre imposant de 7 334 377 Canadiens de plus de 15 ans. Nous verrons toutefois que c'est seulement le comportement d'un pratiquant sur cinq qui, parmi les Canadiens qui fréquentent un culte toutes les semaines, diffère nettement de celui des autres Canadiens.

2. Différences selon l'âge

Le tableau A-I montre que la fréquentation régulière des lieux de culte est plus assidue parmi les sexagénaires (49 pour cent) et les septuagénaires (52 pour cent). Cela est moins vrai des adolescents (20 pour cent) et des jeunes dans la vingtaine (21 pour cent). Les religieux fervents ont des raisons de se consoler en pensant que l'engagement religieux est légèrement plus grand parmi les adolescents canadiens que chez ceux qui ont la vingtaine passée. Cela est tempéré par les conclusions de l'enquête qui montre que 28 pour cent des Canadiens dans la quarantaine qui pratiquent une fois par mois ou de façon plus assidue sont toujours légèrement en dessous de la moyenne nationale de 32 pour cent. Des données figurant au tableau A-2, il ressort que 27 pour cent des personnes qui assistent une fois par semaine à un culte religieux ont plus de 65 ans, ce qui représente plus du double des 10 pour cent qui se rapportent aux non-pratiquants. Si nous plaçons la limite à 50 ans, il est frappant alors de constater que 47 pour cent des pratiquants (et 52 pour cent de ceux qui fréquentent un lieu de culte une fois par semaine) ont plus de 50 ans, contre 26 pour cent des non-pratiquants. La crise imminente que la mortalité laisse présager pour de nombreuses confessions religieuses n'est pas un phénomène que nous pouvons expliquer ici, mais il est escompté que le nombre de pratiquants au Canada subira une réduction importante³. Il continue d'y avoir – pour l'instant – un nombre important de pratiquants grisonnants que le secteur bénévole se doit de ne pas sous-estimer.

3. Différences entre milieu urbain et milieu rural

Comme il était assez prévisible, les pratiquants sont plus nombreux dans les zones rurales (38 pour cent) qu'en milieu urbain (29 pour cent), les petites villes et cités se situant entre les deux pour ce qui est de la proportion des citoyens pratiquants (tableau A-II). Les organismes qui cherchent à recruter des bénévoles en milieu rural devraient

³ Reginald Bibby, expert réputé du domaine, cite des enquêtes indiquant que la fréquentation hebdomadaire des cultes religieux au Canada a baissé de 53 pour cent en 1957 à 23 pour cent en 1990. Puisque notre propre enquête, plus étendue, révèle que la fréquentation hebdomadaire était inférieure de 3 pour cent seulement en 1997 (20 pour cent), il est possible que la désertion des églises ait ralenti ou qu'elle se soit arrêtée. Ce malgré, Bibby prévoit que le déclin se poursuivra. Bibby, R., 1993. Unknown Gods: The Ongoing Story of Religion in Canada. Toronto: Stoddart, p. 6-58.

prendre en compte ce bassin relativement plus important de personnes pratiquantes, bien que les différences ne soient pas aussi notables. Il importe également de garder à l'esprit que seulement 16 pour cent de tous les Canadiens résident en milieu rural. Aujourd'hui, presque la moitié (49 pour cent) des habitants du pays se concentrent dans les villes ayant une population d'un demi-million ou plus et 73 pour cent résident dans des centres urbains de 30 000 habitants ou plus. Dans ce cas, les concentrations de personnes pratiquantes ne diffèrent pas de manière significative d'un type de contexte urbain à un autre.

4. Différences selon le sexe

Nous constatons des différences frappantes entre les Canadiens de sexe masculin et féminin dans de nombreux aspects de nos vies mais cela particulièrement vrai lorsque nous considérons les pratiquants et les non-pratiquants. Notre enquête vient corroborer les données de beaucoup d'autres études en relevant un écart léger mais digne de mention dans les niveaux de la pratique religieuse⁴. Le tableau A-IV montre que 34 pour cent des femmes contre 29 pour cent des hommes déclarent fréquenter les cérémonies religieuses une fois par mois ou plus assidûment. Les taux de fréquentation mensuelle déclarés étant presque égaux, ce sont les femmes qui déclarent une fréquentation hebdomadaire plus élevée qui cause cet écart de cinq points selon le sexe. À l'autre extrémité de l'échelle, l'écart selon le sexe s'élève à neuf points : en effet, 38 pour cent des femmes mais 47 pour cent des hommes déclarent ne jamais fréquenter de culte.

D'aucuns pourraient croire qu'une espérance de vie plus élevée chez les femmes et la prévalence du nombre de Canadiens âgés qui se déclarent pratiquants sont à l'origine de l'écart. Ils n'auraient raison qu'en partie. Le tableau A-IV confirme qu'en ce qui concerne la fréquentation des établissements de culte l'écart selon le sexe est assez petit parmi les pratiquants âgés de 65 ans et plus : 49 pour cent des hommes fréquentent un lieu de culte une fois par mois ou plus souvent, contre 51 pour cent des femmes. Chez les personnes âgées de 30 ans ou moins, l'écart d'âge (22 pour cent des hommes contre 23

⁴ Bibby. *Unknown Gods*, 10; Gee, E., 1991. "Gender Differences in Church Attendance in Canada: The Role of Labour Force Participation". *Review of Religious Research*, 32:3.

pour cent des femmes) disparaît à toutes fins utiles. C'est donc dans la catégorie des personnes âgées entre 30 et 64 ans que les différences de genre dans la pratique religieuse sont les plus prononcées.

Beaucoup pourraient faire remarquer à juste titre qu'un écart de cinq ou six points n'est pas très important. Il n'est certes pas de la même grandeur que les différences constatées selon le groupe d'âge ou la famille religieuse, que nous allons considérer immédiatement après. Toutefois, la taille et donc la signification de l'écart selon le sexe dépend plutôt de la description que nous en donnons. Le tableau A-V montre le rapport hommes-femmes parmi les pratiquants – c'est-à-dire les personnes que l'on peut rencontrer dans une église, un temple ou une synagogue. Dans tous les groupes d'âge, on dénombre selon le sexe un écart de 10 points, puisque 45 pour cent des pratiquants sont des hommes et 55 pour cent des femmes. Parmi les personnes âgées de 65 ans et plus, le pourcentage des femmes grimpe à 58 pour cent, non parce qu'elles sont plus assidues aux cérémonies religieuses mais parce que leur espérance de vie est plus prolongée. Si nous nous concentrons sur les personnes de tous âges qui fréquentent le lieu de culte chaque semaine, 57 pour cent sont des femmes et 43 pour cent des hommes. Bref, l'écart selon le sexe n'est pas si important lorsqu'on considère le niveau de la pratique religieuse mais la prépondérance des femmes dans la pratique religieuse elle-même est notable.

5. Différences régionales

Le tableau A-VII nous montre que la proportion de Canadiens pratiquants varie substantiellement d'une région à l'autre. D'une manière générale, le nombre de pratiquants diminue en avançant dans l'axe est-ouest. Leur nombre est plus grand dans les Maritimes ou provinces de l'Atlantique où ils constituent 40 pour cent de la population de la région. L'Ontario (35 pour cent), puis le Manitoba et la Saskatchewan (36 pour cent), se situent pratiquement au même point dans cette progression est-ouest, suivis par l'Alberta où 30 pour cent fréquentent un lieu de culte une fois par mois ou plus assidûment. À l'autre extrémité du pays, en Colombie-Britannique, les pratiquants ne sont que 22 pour cent de la population, soit près de la moitié du taux enregistré dans les provinces de l'Atlantique. L'exception notable à cette règle de déclin est-ouest est le Québec, où 28 pour cent pourraient être considérés comme des pratiquants. Le nombre

relativement important des non-pratiquants au Québec (73 pour cent) est d'autant plus frappant qu'il dénote un phénomène tout à fait récent. Jusqu'aux années soixante, plus de 80 pour cent des Québécois fréquentaient une cérémonie religieuse toutes les semaines, ce qui faisait du Québec la région la plus pratiquante du pays⁵. Nous ne pouvons élucider ici les multiples raisons de cette révolution religieuse mais nous y reviendrons en tentant de déterminer les comportements actuels tout aussi caractéristiques du Québec dans le domaine du bénévolat et des dons de bienfaisance. Malgré cette différenciation, il convient de réitérer que chacune des régions du pays conserve un bassin important de citoyens pratiquants qui, nulle part, ne tombe en-dessous du demi-million de personnes.

6. Différences selon l'appartenance religieuse

Les tableaux A-VII à A-VIX méritent une attention particulière. On retrouve ici des taux de pratique religieuse au sein des grandes religions ou familles confessionnelles qui ne sont peut-être pas familiers à la plupart des lecteurs. Des regroupements doivent être opérés car le nombre de confessions, de cultes et de groupements religieux est trop grand pour qu'on puisse dégager de leur énumération une tendance significative. Deux catégories sont ainsi constituées sur lesquelles nous pouvons dire très peu, sauf constater leur présence. Les non-chrétiens forment une riche mosaïque de sikhs, juifs, musulmans, hindous, sans exclure la galaxie du Nouvel-âge. Le très petit nombre de représentants de chacune de ces croyances dans notre échantillon écarte la possibilité d'une analyse significative, tandis que les différences entre ces familles nous empêchent de les considérer comme un tout. Tout ce nous pouvons dire est que leur nombre se situe quelque part entre 4 et 7 pour cent des Canadiens (voir ci-dessous les raisons de cette estimation). La catégorie « Autres chrétiens » se compose principalement d'adhérents orthodoxes de rite oriental et catholiques (non-Romains). À hauteur de 1 à 2 pour cent de la population totale, on peut dire peu sur eux.

Les catholiques forment, à tous égards, le plus important bloc de croyants organisés. Leurs 135 évêques et 10 407 membres du clergé sont structurés en 83 diocèses qui composent un réseau de paroisses locales et de ministères spécialisés disséminés sur tout le territoire⁶. Les protestants traditionnels appartiennent aux courants dominants sur

⁵ Bibby, R., 1987. Fragmented Gods: The Poverty and Potential of Religion in Canada. Toronto: Irwin, p. 20.

⁶ Conférence des évêques catholiques du Canada, 2/2/99. http://www.cccb.ca/french/default_e.htm

le plan historique, autrefois les plus nombreux du Canada anglophone. Les deux familles les plus importantes étaient et demeurent l'Église anglicane et l'Église unie du Canada. Les Églises presbytériennes et luthériennes réformées peuvent également entrer dans le courant traditionnel⁷. D'un autre côté, le protestantisme conservateur, regroupe un nombre encore plus différencié de composantes dont les plus importantes sont les Églises baptiste et pentecôtiste. Dans la mouvance religieuse, les conservateurs sont des évangéliques dans le sens où ils prônent une relation personnelle avec Dieu et l'obligation d'évangélisation ou de ralliement des non-croyants à la foi et à la doctrine du salut. Les Églises traditionnelles semblent témoigner d'une plus grande ouverture en admettant une pluralité de voies de salut et soulignent la nécessité d'une réforme sociale, par opposition à l'accent que les conservateurs mettent sur la conversion individuelle. Par défaut, ces trois familles religieuses de catholiques, protestants traditionnels et protestants conservateurs feront l'objet principal de notre analyse.

Le tableau A-VIII donne un aperçu de la taille relative des familles religieuses du Canada. On se réfère généralement à la ligne récapitulative qui a pourtant le défaut d'inclure parmi les familles religieuses les personnes qui ne pratiquent que rarement (une à quatre fois par année) ou jamais. Le tableau A-VII indique que ces pratiquants sporadiques et non-pratiquants sont 60 pour cent des catholiques, 65 pour cent des protestants traditionnels et seulement 32 pour cent des protestants conservateurs. Lorsqu'on les cumule au quart des Canadiens qui déclarent n'appartenir à aucune confession, leur nombre s'élève à 68 pour cent de tous les Canadiens. Comme nous l'avons fait valoir plus tôt, ce sont les 32 pour cent restants (qui pratiquent un culte au moins une fois par mois) qui composent le secteur confessionnel au Canada puisque ils démontrent des signes d'appartenance religieuse et d'adhésion à une croyance. À l'intérieur de ce cercle réduit à des dimensions plus réalistes, la ligne de milieu du tableau

⁷ La distinction entre protestants traditionnels (Mainline) et conservateurs (Conservative), bien qu'utile, n'est pas tranchée. Une minorité importante d'anglicans et de membres de l'Église unie sont des protestants conservateurs, bien que leur famille d'appartenance soit manifestement traditionnelle. Grenville, A., 1997. "The Awakened and the Spirit-Moved: the Religious Experiences of Canadian Evangelicals in the 1990s." In Rawlyk, G., (éd.), Aspects of the Canadian Evangelical Experience. Montréal: McGill-Queen's University Press. De la même manière, l'Église luthérienne du Canada serait mieux décrite comme conservatrice, alors que l'Église luthérienne évangélique du Canada est traditionnelle. Pfrimmer, D., 1991, "A Lutheran Witness in Canadian Society", dans R. VanderVennen (éd.), Church and Canadian Culture. Lanham: University Press of America, p. 136. Étant donné que cette deuxième Église est deux fois plus importante que la première quant au nombre d'adhérents, j'ai situé les luthériens de notre échantillon dans le camp traditionnel.

A-VIII indique que près de la moitié sont catholiques, un cinquième des protestants traditionnels et conservateurs et les autres des non-chrétiens. En restreignant notre champ de vision aux pratiquants qui fréquentent un lieu de culte une fois par semaine, alors la part des protestants conservateurs forme presque un quart du secteur confessionnel (24 pour cent), tandis que le nombre de protestants traditionnels est ramené à 17 pour cent. Rien ne met en cause la position prédominante du catholicisme dans le paysage religieux du Canada, tandis qu'un changement majeur intervient au sein de la communauté protestante. Historiquement, ce sont les Églises anglicane et unie qui ont défini le protestantisme au Canada, avec une contribution plus modeste des Églises presbytérienne et luthérienne. Aujourd'hui, la mosaïque comprenant les courants baptistes, pentecôtistes et d'autres composantes conservatrices l'emportent sur les Églises protestantes traditionnelles. Cette transition est peu appréciée du côté protestant; les organismes bénévoles qui recherchent l'assistance et le soutien des Églises protestantes ne devraient pas ignorer ce fait.

Le tableau A-IX fait état de cette représentation mixte de familles religieuses dans chaque région du Canada. L'espace nous impose de nous limiter à quelques remarques générales mais nous conseillons instamment aux personnes qui s'intéressent à une région en particulier d'examiner attentivement ce tableau. (Il devrait l'être de conjoint avec le tableau A-VI, qui montre la proportion de non-pratiquants dans chacune des régions du pays.) Peu seront surpris d'apprendre que la prédominance du catholicisme parmi les croyants du Canada (52 pour cent) est en partie due au lien historique entre le catholicisme et les francophones au Québec. Aujourd'hui encore, parmi les Québécois qui font état d'une appartenance religieuse, 87 pour cent se déclarent catholiques même si seulement une minorité d'entre eux pratique cette foi. Toutefois, il convient de souligner que les catholiques sont aussi la famille religieuse la plus représentée dans les provinces maritimes et en Ontario. Dans tout le Canada en dehors du Québec, les catholiques forment encore 43 pour cent des croyants. Seulement dans les Prairies et en Colombie-Britannique, les protestants dépassent les catholiques en nombre. En Alberta et en Colombie-Britannique, les protestants conservateurs dépassent en nombre les protestants traditionnels et les catholiques.

7. Différences selon le revenu et le niveau de scolarité

Les tableaux A-X et A-XI dont apparaître que pratiquants et non-pratiquants ne diffèrent pas selon la classe du revenu familial et leur niveau de scolarité. Cela est vrai de tous les Canadiens qui déclarent une appartenance religieuse ainsi que de la catégorie plus restrictive des Canadiens âgés entre 30 et 59 ans qui sont ici mis en évidence car leurs revenu et niveau d'études ne se démarquent autant par les différences d'âge entre pratiquants et non-pratiquants. Pour tous les Canadiens, le revenu moyen du ménage qui fréquente le lieu de culte une fois par semaine (44 690 \$) et de la catégorie légèrement plus importante des pratiquants (45 646 \$) est légèrement inférieur à la moyenne nationale, qui s'élève à 47 141 \$. Des écarts de cet ordre ne sont pas d'une grandeur jugée significative, même s'ils le sont du point de vue strictement statistique. Lorsque nous limitons nos observations aux personnes qui se situent dans les meilleures années de leur vie productive, le revenu moyen de tous les ménages dépasse cette moyenne de plus de 7 000 \$ mais encore une fois les différences entre pratiquants et non-pratiquants demeurent moindres, bien qu'on puisse remarquer que les pratiquants sont légèrement en meilleure posture. De la même manière, le tableau A-XI nous montre que les niveaux de scolarité des pratiquants et des non-pratiquants âgés de 30 à 59 ans sont étonnamment similaires, car 19 pour cent des premiers et 20 pour cent des seconds ne détiennent pas un certificat d'études secondaires. À l'autre extrémité de l'échelle, 21 pour cent des pratiquants âgés de 30 à 59 ans ont fréquenté l'université, contre 18 pour cent des non-pratiquants dans le même groupe d'âge. Les différences selon le niveau d'études parmi les pratiquants et les non-pratiquants sont donc marginales. Sur le plan du revenu et du niveau d'études, les pratiquants ont en gros le même profil que tous les autres Canadiens.

Les tableaux A-XII et A-XIII tendent à faire ressortir les différences sur le plan financier et éducatif entre les familles religieuses qui composent le secteur confessionnel. En laissant de côté le groupe peu nombreux des « autres chrétiens » et les circonstances très différentes dans lesquelles se trouvent les non-chrétiens, il n'y a pas de différence notable sur le plan du revenu entre catholiques, protestants traditionnels et protestants conservateurs. Si nous limitons notre analyse aux meilleures années du groupe des 30 à 59 ans, le revenu du ménage des catholiques et des protestants traditionnels ne diffère

aucunement en moyenne (58 000 \$), tandis qu'il est supérieur à celui des protestants conservateurs qui à hauteur de 50 316 dépasse celui des non-chrétiens (48 157 \$) et du groupe des autres chrétiens (33 862 \$). Quant au niveau d'études, les non-chrétiens sont les plus instruits, suivis par les protestants traditionnels. Plus de catholiques que d'autres catégories de croyants n'ont pas terminé les études secondaires, tandis que les protestants conservateurs se distinguent par la proportion élevée de ceux qui ont terminé les études secondaires sans aller au-delà. Les familles religieuses présentent donc des différences variées selon le revenu et le niveau d'études mais aucune ne dépasse l'échelle des trois principaux groupes des catholiques, des protestants traditionnels et des protestants conservateurs.

Le secteur confessionnel et le bénévolat

Notre évaluation statistique des tendances qui se font jour dans le domaine du bénévolat s'articule autour de quatre ensembles reliés de questions explorés dans l'enquête de 1997. Le premier ensemble de questions adressées aux 18 301 répondants visait à déterminer s'ils avaient fait bénéficier une association ou un organisme d'un travail non rémunéré au cours des 12 mois précédents. Afin de mieux cerner la question, le questionnaire définissait différentes formes de travail bénévole. L'énumération incluait la participation à une campagne de financement et à un comité, l'organisation d'une activité, la prestation de conseils, la prestation de soins, la livraison de repas, l'accompagnement en voiture, l'entretien de maisons ou, d'une manière générale, le don de son temps à un ou plusieurs groupes ou organismes. En second lieu, le questionnaire demandait aux bénévoles de préciser les catégories de groupes ou organismes au profit desquels ils avaient dévoué temps et énergie. Au total, l'enquête a permis d'identifier douze catégories différentes d'organismes sans but lucratif, bien que notre analyse se limite à opérer une distinction entre organismes confessionnels et laïques. Troisièmement, le questionnaire demandait combien de mois et de semaines dans l'année les répondants avaient consacré à une activité bénévole, ainsi que le nombre d'heures. À partir de ce dernier ensemble de questions, nous pouvons estimer le nombre total d'heures que les répondants ont consacrées au bénévolat dans les 12 mois précédents. Enfin, une série de questions variées visaient à connaître les motivations qui incitaient les Canadiens à s'adonner à une activité bénévole. Dans tous ces quatre grands domaines, nous chercherons à déterminer, le cas échéant, dans quelle mesure le comportement des pratiquants diffère de celui des autres Canadiens.

1. Tendances fondamentales

Le tableau B-1 fait apparaître très clairement que la fréquentation régulière d'un service religieux augmente la probabilité que les Canadiens soient également engagés dans une action bénévole. Près de la moitié (47 pour cent) des personnes qui fréquentent toutes les semaines un lieu de culte déclarent avoir fait du bénévolat au cours de l'année précédente; ce pourcentage chute à 36 pour cent dans le cas des personnes dont la

fréquentation est mensuelle, à 28 pour cent chez celles qui pratiquent rarement et à 26 pour cent chez les non-pratiquants. Le contraste le plus frappant est, bien sûr celui qu'on observe entre les personnes qui fréquentent un lieu de culte toutes les semaines et celles qui ne le fréquentent jamais.

Le même tableau indique également que les bénévoles pratiquants consacrent au bénévolat un nombre plus considérable d'heures que les autres bénévoles. Cela est plus vrai encore dans le cas des pratiquants dont la fréquentation est hebdomadaire et qui consacrent en moyenne 197 heures par année au bénévolat. Leur contribution se démarque nettement de la moyenne très inférieure de 135 heures déclarée par les non-pratiquants. Il faut noter que les personnes dont la pratique religieuse est moins assidue (au moins une fois par mois) font état d'un nombre d'heures de bénévolat presque équivalent (126 heures) à celui des pratiquants occasionnels ou des non-pratiquants. Puisque tous les tableaux subséquents regroupent les pratiquants dont la fréquentation est hebdomadaire et mensuelle, ils sous-estiment de façon constante la grandeur de l'action bénévole qu'entreprend la catégorie plus restreinte des pratiquants hebdomadaires à laquelle appartiennent 20 pour cent de tous les Canadiens. Les pratiquants hebdomadaires qui font du bénévolat ne forment que 9 pour cent de tous les Canadiens mais ils représentent 39 pour cent de toutes les heures déclarées. Ils constituent donc une catégorie en eux-mêmes.

2. Différences selon l'âge et le sexe

À l'exception notable des adolescents, le tableau B-II montre que le pourcentage des bénévoles augmente à mesure que les Canadiens atteignent un âge moyen, en culminant à 37 pour cent vers la quarantaine et en diminuant graduellement par la suite. Les pratiquants dans tous les groupes d'âge font état d'un taux d'engagement supérieur à celui de non-pratiquants. Le taux de participation bénévole de 58 pour cent parmi les quadragénaires qui fréquentent un lieu de culte toutes les semaines peut être mis en regard du taux, très inférieur, de 30 pour cent déclaré par les non-pratiquants dans le même groupe d'âge. Le bénévolat devient une activité moins courante chez les Canadiens sexagénaires et septuagénaires, mais le taux d'engagement des personnes qui fréquentent un service religieux toutes les semaines à ces âges plus avancés est plus du

double que celui des non-pratiquants du même groupe. Nous devons laisser à d'autres le soin d'expliquer le taux anormalement élevé du bénévolat parmi les adolescents (37 pour cent). Nous abonderons donc en reprenant le refrain familial voulant que la probabilité de s'engager dans un projet bénévole soit plus élevée chez les jeunes qui se déclarent croyants.

Dans tout groupe d'âge sauf celui des 70 ans et plus, le tableau B-III confirme que les bénévoles qui se déclarent croyants consacrent un nombre d'heures par année supérieur à celui que consentent les personnes qui n'ont pas de conviction religieuse. Parmi les Canadiens dans la trentaine, par exemple, où la probabilité de s'engager dans le bénévolat chez la catégorie de ceux qui fréquentent un lieu de culte toutes les semaines est presque double que celle des non-pratiquants (52 pour cent contre 27 pour cent), les bénévoles pratiquants consacrent au bénévolat 71 heures (soit 62 pour cent) de plus que les bénévoles non-pratiquants appartenant au même groupe d'âge. Des variations subsistent d'un groupe d'âge à l'autre mais la tendance se répète inévitablement. Les bénévoles dont la pratique est hebdomadaire consacrent au bénévolat 46 pour cent plus de temps (exprimé en nombre d'heures par année) que les non-pratiquants.

Le tableau B-IV révèle une différence légère mais constante dans les taux de bénévolat selon le sexe : 33 pour cent des femmes contre 29 pour cent des hommes déclarent avoir fait du bénévolat au cours de l'année précédente. L'écart selon le sexe est légèrement inférieur chez les pratiquants (44 pour cent chez les femmes contre 41 pour cent chez les hommes) mais le contraste le plus frappant est pour l'énième fois que les pratiquants des deux sexes font état d'un taux d'engagement bénévole supérieur à celui de non-pratiquants et de tous les Canadiens dans leur ensemble. Une constatation encore plus surprenante est celle qui ressort du tableau B-V indiquant que les bénévoles de sexe masculin déclarent consacrer plus de temps au bénévolat (160 heures) que les femmes (140 heures). Cette constatation ne concorde pas celle qui fait état chez les femmes d'un taux légèrement supérieur d'engagement bénévole mais elle renforce notre découverte récurrente, à savoir que les pratiquants des deux sexes consacrent au bénévolat plus de temps que les non-pratiquants.

3. Différences régionales

Le tableau B-VI montre des différences régionales importantes quant au taux d'engagement bénévole. Le bénévolat est moins commun au Québec (22 pour cent), tandis que le taux de participation est plus élevé dans les provinces des Prairies (43 à 40 pour cent). Dans toutes les régions sans exception, les taux qui se rapportent aux pratiquants (fréquentation mensuelle ou plus assidue) excèdent d'au moins 50 per cent ceux des non-pratiquants. Quel que soit le point de vue où on se place, ces différences sont dignes de mention. Le tableau B-VII démontre encore une fois que, dans toutes les régions du pays, les pratiquants consacrent un nombre d'heures supérieures à celui des personnes qui déclarent ne jamais fréquenter de service religieux. Le cas du Québec, où le nombre de bénévoles et de pratiquants est inférieur à celui des autres régions, est particulièrement instructif. Heureusement, le nombre exceptionnellement élevé d'heures consacrées au bénévolat par ceux qui se déclarent croyants, compense la faible performance des non-pratiquants, jusqu'à s'élever à hauteur de la moyenne nationale. Une dynamique analogue, quoique moins prononcée, est à l'œuvre dans l'environnement encore plus laïque de la Colombie-Britannique. Sans l'apport d'un secteur confessionnel aux dimensions modestes, le nombre d'heures de bénévolat serait beaucoup plus réduit tant au Québec qu'en Colombie-Britannique.

4. Différences selon l'appartenance à une famille religieuse

Le tableau B-VIII présente les taux de bénévolat selon l'appartenance à une famille religieuse. Nous rappelons que notre analyse se limite aux croyants, qui peuvent de façon sensée se définir par l'adhésion donnée à une famille religieuse. En laissant de côté, comme toujours, les deux catégories petites et par trop diversifiées des « Autres chrétiens » et des « Non-chrétiens », trois conclusions s'imposent. Premièrement, le bénévolat est beaucoup moins commun parmi les catholiques pratiquants (35 pour cent) que parmi les protestants pratiquants (58 pour cent). Par souci d'équité, il y a lieu de préciser que le taux d'engagement bénévole chez les catholiques pratiquants est plus élevé qu'au sein de la population canadienne dans son ensemble (31 pour cent). Cette constatation fournit une explication, il est vrai partielle, du faible taux d'engagement bénévole enregistré au Québec (22 per cent). Deuxièmement, le taux élevé d'engagement bénévole chez les

protestants pratiquants (58 per cent) aide à expliquer le taux élevé enregistré dans les Prairies où cette famille religieuse occupe la scène religieuse au-dessus de la moyenne nationale (tableau A-IX). Troisièmement, les protestants traditionnels dont la fréquentation du culte est hebdomadaire sont plus enclins au bénévolat (68 pour cent) que le même groupe appartenant à la famille des protestants conservateurs (60 pour cent). Mais la constatation la plus étonnante demeure l'incidence beaucoup plus élevée du bénévolat parmi les protestants pratiquants (**578 per cent**) par rapport aux Canadiens dans leur ensemble (31 per cent) ou à toute autre famille religieuse. Les organismes à la recherche de bénévoles seraient avisés de rechercher de l'aide auprès de ce public déjà actif, clairement réceptif et aisément repérable. Ils pourraient, par ailleurs, considérer les catholiques comme une source inexploitée de bénévoles en puissance.

Nous venons de voir qu'un nombre bien inférieur de catholiques s'engagent dans l'action bénévole par comparaison à leurs homologues protestants. Mais le tableau B-IX nous montre que les bénévoles catholiques fervents consacrent au bénévolat un peu plus de temps que ne le font les protestants traditionnels et presque autant de temps que tous les Canadiens pratiquants. Ce constat renforce notre analyse de la situation au Québec, où nous avons fait ressortir le rôle crucial des pratiquants dans le soutien du secteur bénévole de la province. De la même manière, des non-chrétiens pratiquant leur confession ont tendance à moins s'engager que les autres pratiquants canadiens mais les bénévoles recrutés dans leurs rangs consacrent au bénévolat plus de temps que tout autre membre du secteur confessionnel. Mais c'est le comportement des protestants conservateurs qui se démarque le plus. Outre la proportion impressionnante de pratiquants (67 pour cent) et de bénévoles dans leurs rangs (58 pour cent), ces derniers consacrent en moyenne 200 heures par année au bénévolat, ce qui dépasse amplement les 175 heures enregistrés parmi les bénévoles du secteur confessionnel. C'est bien parmi les protestants conservateurs que la tradition du bénévolat est la plus diffuse et la plus largement pratiquée.

5. Différences selon le revenu et le niveau de scolarité

Nous avons vu plus tôt que le revenu des pratiquants (tableau A-X) est très proche de celui des autres Canadiens. Le tableau B-X nous montre que les bénévoles gagnent en

moyenne beaucoup plus (54 603 \$) que les non-bénévoles (43 797 \$) mais que les bénévoles pratiquants (52 603 \$) gagnent moins que les bénévoles non pratiquants (56 458 \$). Lorsque nous portons notre attention au groupe des 30 à 59 ans afin d'éliminer l'effet des structures par âge divergentes, les différences selon le revenu entre les bénévoles pratiquants et non pratiquants disparaît virtuellement mais les différences entre les bénévoles et les non-bénévoles demeurent significatives. En bref, les bénévoles sont plus nantis que les non-bénévoles mais les bénévoles pratiquants ont à peu près le même revenu que les autres bénévoles.

Les tableaux B-XI et BXII permettent de poursuivre l'analyse en montrant que des niveaux plus élevés de revenu et d'études sont associés à des niveaux élevés de bénévolat. Les différences sont substantielles. Chez les Canadiens dont le revenu du ménage est inférieur à 22 000 \$ le taux de bénévolat est de 22 pour cent, contre 44 pour cent chez les ménages dont le revenu annuel est de 80 000 \$ ou plus. De la même manière, les taux de bénévolat passent de 21 pour cent chez les personnes qui n'ont pas leur certificat d'études secondaires à 47 pour cent chez les diplômés d'université. Tout aussi frappante est la constatation universelle que les taux de bénévolat chez les pratiquants à tous niveaux de revenu et d'études sont beaucoup plus élevés que ceux des non-pratiquants dans la même situation. Le contraste entre les personnes dont la pratique religieuse est hebdomadaire et les non-pratiquants est plus accentué encore. Parmi les Canadiens dans la tranche de revenu supérieure (dont le revenu familial annuel est de 80 000 \$ ou plus), les bénévoles qui fréquentent toutes les semaines leur église sont 62 pour cent, par opposition à 38 pour cent parmi les non-pratiquants au même niveau. Des écarts analogues apparaissent au tableau B-XII parmi les plus instruits. Le revenu familial et le niveau de scolarité affectent clairement les habitudes de bénévolat mais il est tout aussi évident que l'engagement religieux exerce son impact, indépendamment des autres facteurs. Il s'ensuit que les taux plus élevés d'engagement bénévole chez les pratiquants ne peuvent s'expliquer uniquement par des facteurs liés à l'éducation et aux forces économiques, puisque les pratiquants s'adonnent au bénévolat avec une fréquence beaucoup plus élevée que les autres Canadiens à tous niveaux de revenu et d'études.

Les taux d'engagement bénévole augmentent clairement en fonction de la progression des Canadiens sur l'échelle du revenu et des études, mais cette relation

linéaire ne s'applique plus lorsque nous considérons le nombre d'heures prodiguées par les bénévoles. Le meilleur récapitulatif issu de l'analyse des tableaux B-XIII et B-XIV est que les bénévoles dont le revenu familial varie modestement de 20 000 \$ à 39 999 \$ (il viennent au deuxième rang depuis le quartile ou quart ordinal inférieur de tous les revenus du ménage) et qui possèdent quelquefois un niveau universitaire d'études sont un peu plus enclins au bénévolat que les bénévoles dans d'autres catégories de revenu et de scolarité. Les différences sur le plan du revenu et de l'éducation ont une incidence modeste sur le nombre d'heures consacrées à l'action bénévole.

Les mêmes tableaux montrent que les bénévoles pratiquants provenant de celle que nous pourrions désigner sommairement de classe moyenne inférieure sont les superstars de tous les bénévoles. Les bénévoles qui se dévouent le plus sont des pratiquants qui fréquentent leur église toutes les semaines et qui ont terminé les études secondaires (261 heures) et ceux dont la tranche de revenu se situe entre 20 000 \$ et 39 999 \$ (215 heures), bien que d'autres catégories de pratiquants soient presque aussi actives. Aucune des autres cellules dans les mêmes deux tableaux s'en rapproche. Ces tableaux sont donc un autre rappel de ce que l'intensité de l'activité parmi les bénévoles n'augmente pas automatiquement en fonction du rang occupé sur l'échelle du niveau d'études et du revenu. La conclusion encore plus nette et frappante est assurément que les bénévoles pratiquants à tous niveaux de revenu et de scolarité (excepté le rang inférieur) consacrent un plus grand nombre d'heures au bénévolat que les non-pratiquants. Comme toujours, cela est particulièrement vrai dans le cas de la fréquentation hebdomadaire du lieu de culte. On est donc en présence d'un effet cumulé, dans le sens où il est à la fois plus probable que les pratiquants s'engagent et qu'ils soient beaucoup plus actifs dans l'action bénévole que les autres Canadiens. Cette double propension pénètre tous les niveaux de la société canadienne.

6. Différences selon catégorie d'organisme bénévole, confessionnel et laïque

Nous soumettons ici à l'épreuve des faits l'interprétation du cynique qui prétendrait que les taux d'engagement plus élevés chez les pratiquants sont largement tournés vers soi, au profit d'intérêts personnels ou dans un but de favoritisme, et donc peu soucieux du bien commun. Nous nous reportons donc à nos groupes de discussion et à la visite de

groupes confessionnels locaux pour brosser un bref tableau du rôle des bénévoles dans la vie de tous les jours d'une communauté de croyants.

Le questionnaire national demandait à tous les participants d'identifier des organismes, des associations et des groupements dans lesquels ils avaient rempli une fonction de bénévoles. Statistique Canada a codé ces réponses en une classification internationale des organismes sans but lucratif répartie en 12 catégories. En rappelant que seulement 31 pour cent de l'échantillon ont fait du bénévolat, le nombre de ceux qui se sont engagés dans l'une ou l'autre des 12 catégories répertoriées était encore réduit. Nous avons donc été contraints de comprimer ou de combiner certaines catégories afin de créer des cellules suffisamment amples pour produire des estimations fiables du point de vue statistique. Le tableau B-XV identifie plusieurs catégories d'organisme bénévole afin de nous donner une idée de l'ampleur des activités bénévoles des Canadiens. Toutefois, tous les autres tableaux se contenteront de différencier les organismes confessionnels et non confessionnels afin de rendre nos résultats aussi clairs et fiables que possible. Puisque plusieurs bénévoles étaient engagés dans plus d'une catégorie d'organisme, les lecteurs devraient garder à l'esprit qu'additionné, le pourcentage des participants aux organismes confessionnels et laïques est plus élevé que le pourcentage afférent à tous les organismes bénévoles. Les férus de méthodologie devraient également tenir compte de la note en bas de page⁸.

Plus de Canadiens font du bénévolat dans les organismes culturels et récréatifs (dans le domaine du sport en particulier) que dans tout autre (13 pour cent). Le tableau B-XV nous montre en outre que les services sociaux (au profit des enfants et des jeunes, des familles, des personnes handicapées, des aînés, des pauvres, des réfugiés, des sans-abri, etc.) attirent le deuxième plus important segment de la population (9 pour cent). Les organismes des secteurs de la santé et de l'éducation obtiennent la préférence de 8 pour cent des Canadiens. En les additionnant, nous constatons que 28 pour cent des Canadiens font du bénévolat dans un ou plusieurs organismes laïques, non confessionnels. Les

⁸ Le lecteur attentif aura remarqué que la somme des heures de bénévolat auprès des organismes confessionnels et laïques est légèrement inférieure au nombre total des heures de bénévolat déclarées. La divergence provient de la conception du questionnaire et du mode de codage de Statistique Canada. Les heures de bénévolat se rapportant à des catégories d'organismes spécifiques n'ont été enregistrées que pour un maximum de trois organismes. Les répondants devaient aussi dire combien d'heures de bénévolat additionnelles ils avaient consacrées en sus des trois organismes spécifiés. Cette dernière information a été incluse dans le total du nombre d'heures de bénévolat.

organismes confessionnels, en revanche, n'attirent qu'un pourcentage beaucoup plus modeste de bénévoles, soit 7 pour cent des Canadiens. En d'autres mots, le tableau B-XVI révèle que 90 pour cent de tous les bénévoles oeuvrent dans des organismes laïques, tandis que 21 pour cent des bénévoles le font dans un milieu confessionnel.

Sans que cela surprenne, le tableau B-XVI montre que 98 pour cent des bénévoles non pratiquants sont engagés dans le secteur laïque. Il peut par contre paraître plus étonnant que 79 pour cent des pratiquants pratiquent le bénévolat en dehors du secteur confessionnel qui est le leur. Même parmi les plus fidèles qui se distinguent par la fréquentation hebdomadaire du lieu de culte, plus nombreux (73 pour cent) sont ceux qui font du bénévolat dans des organismes laïques plutôt que confessionnels (55 pour cent). En revenant au tableau B-XV, nous constatons qu'un nombre proportionnellement plus important de pratiquants (34 pour cent) exercent le bénévolat au service d'organismes laïques que ne le font les non-pratiquants (25 pour cent). Ces chiffres réfutent assurément la prétention cynique voulant que les pratiquants agiraient exclusivement – ou principalement – dans leur propre intérêt.

Lorsque l'attention se porte sur le nombre d'heures consacrées au bénévolat, le tableau B-XVII révèle qu'en moyenne les bénévoles non pratiquants consacrent plus d'heures aux associations laïques (132) que les pratiquants qui fréquentent le lieu de culte toutes les semaines (113). Les non-pratiquants sont prédominants dans le domaine de la culture et des loisirs, où le sport est la composante majeure. Ailleurs, les bénévoles pratiquants consacrent en réalité un peu plus de temps aux interventions des organismes des secteurs de la santé, de l'éducation et des services sociaux. Dans l'ensemble, les bénévoles pratiquants consacrent 84 pour cent du nombre d'heures annuel des bénévoles non pratiquants dans des domaines laïques. Toutefois, ce dernier chiffre ne dit pas tout car nous venons à peine de remarquer qu'un plus grand nombre de pratiquants font du bénévolat dans les organismes laïques (34 pour cent) en regard des non-pratiquants (25 per cent). Dans le tableau B-XVIII, nous constatons donc que 32 pour cent des Canadiens croyants et pratiquants assument 40 pour cent du milliard d'heures de bénévolat ou presque dont bénéficient les organismes laïques. Inversement, 42 pour cent des Canadiens non pratiquants assument seulement 38 pour cent des heures de bénévolat dans le domaine laïque. En d'autres mots, un plus petit nombre de pratiquants contribue en fait

davantage au bénévolat laïque que les non-pratiquants supérieurs en nombre. Comme on pouvait s'y attendre, les pratiquants se chargent de 97 pour cent du nombre d'heures de bénévolat, beaucoup plus réduites, dont bénéficient les organismes confessionnels.

Certaines différences frappantes entre les familles religieuses sont mises en évidence dans les tableaux B-XIX et B-XX. Pour les raisons déjà évoquées, nous devons limiter notre commentaire aux trois grandes familles religieuses que constituent les catholiques, les protestants traditionnels et les protestants conservateurs. En accord avec leurs traditions religieuses, les protestants traditionnels pratiquants exerceront volontiers le bénévolat dans des organismes laïques (45 pour cent), plus que les membres de toute autre famille religieuse. Il est certes prévisible que l'action bénévole des protestants pratiquants du courant conservateur bénéficie à un organisme confessionnel (39 per cent), bien que les différences entre les deux branches du protestantisme dans la sphère confessionnelle (33 pour cent contre 39 pour cent) et laïque (45 pour cent contre 37 pour cent) ne doivent pas être exagérées. En effet, selon le tableau A-VIII, les protestants conservateurs se distinguent par le plus grand nombre de pratiquants (67 per cent) dont les protestants traditionnels ressentent le manque (34 pour cent). Le tableau B-XX montre également que les protestants conservateurs qui font du bénévolat dans un contexte confessionnel y consacrent un plus grand nombre d'heures (111) que ne le font les protestants traditionnels (58). Du côté laïque, les bénévoles protestants pratiquants, qu'ils appartiennent au courant traditionnel ou conservateur, consacrent à leur action des quantités de temps analogues. Les stéréotypes du désengagement du protestant conservateur du monde laïque doivent donc être rejetés car les pratiquants dans leurs rangs se dévoueront comme bénévoles dans les organismes laïques (37 pour cent) plus que les catholiques pratiquants (31 pour cent) ou que les non-pratiquants, dont 25 pour cent assument un engagement bénévole dans des activités laïques (tableau B-XV).

Du côté catholique, le constat le plus frappant du tableau B-XIX est le taux incroyablement bas de bénévolat dans des activités religieuses parmi les pratiquants (8 pour cent). Même parmi les plus fidèles, qui fréquentent la paroisse toutes les semaines, le taux d'engagement bénévole en milieu confessionnel ne s'élève qu'à 12 pour cent. Non seulement très peu de catholiques font du bénévolat au sein de leur propre Église, mais le tableau B-XX nous amène à constater que les heures qu'ils consacrent au bénévolat

religieux (26) sont moins de la moitié de la moyenne nationale qui se rapporte à tous les pratiquants (61) et seulement un quart des heures qu'y consacrent les protestants conservateurs (111). Toutefois, il faut souligner que l'indifférence des catholiques pratiquants ne s'étend pas au secteur laïque. Les catholiques pratiquants font du bénévolat dans les organismes laïques à un taux (31 pour cent) qui n'est que légèrement inférieur à la moyenne nationale (34 pour cent). Plus important, les bénévoles catholiques consacrent substantiellement plus de temps au bénévolat dans des activités laïques (135 heures) que tout autre secteur des pratiquants. Les catholiques concernés par leur Église trouveront dans notre constat une maigre consolation mais l'enquête fait ressortir de toute évidence que les catholiques pratiquants dépassent quand même la moyenne canadienne, spécialement celle des non-pratiquants, en ce qui a trait à leur inclination au bénévolat et au temps qu'ils consacrent à ces activités laïques.

Il ne faut pas perdre de vue qu'il est toujours plus probable que les pratiquants s'adonnent à une activité bénévole dans un organisme laïque (79 pour cent) que dans un organisme confessionnel (45 pour cent). Il peut néanmoins être utile de se reporter à nos entretiens et aux réunions avec les groupes de discussion pour présenter brièvement les enjeux associés au bénévolat au niveau des groupes confessionnels locaux. Nous mettrons en évidence trois constatations générales.

La première est que la majorité des bénévoles consacrent la plupart de leur temps soit à des activités administratives soit à des fins spécifiquement religieuses ou rituelles. Nous pouvons situer dans la première catégorie toutes les activités de levée de fonds, la gestion financière, les réparations et l'entretien matériel, les séances de comité et la coordination générale de personnes accaparées par trop d'engagements. Sur le plan plus proprement religieux, nous trouvons des activités comme la dotation en personnel et la mise en œuvre d'un système efficace d'instruction religieuse, la disposition du lieu de culte, la musique et la chorale pour les cérémonies et l'engagement assidu du plus grand nombre de personnes pour des services d'animation et qui posent des défis. Toutes ces activités variées sont essentielles à la continuité et à la survie de la paroisse et de son entourage religieux. Ce milieu attire et soutient à son tour les pratiquants qui, nous disent les données de l'enquête, s'engagent dans l'action bénévole tellement plus que les autres Canadiens. Loin d'être insignifiantes ou étrangères, ces activités administratives et

religieuses de tous les jours sont la source et la fondation sur laquelle se bâtit l'action bénévole et charitable des fidèles.

Le deuxième point, réciproque du premier, est qu'un grand nombre de communautés que nous avons visitées sont engagées dans différents programmes d'action communautaire qui font appel à des bénévoles et qui sont conçus pour répondre aux besoins des pauvres, des personnes seules ou brisées par l'existence. L'activité la plus répandue est la collecte de nourriture pour l'approvisionnement des banques alimentaires auxquelles un grand nombre de communautés au Canada sont rattachées à titre officiel. Les paroisses sont un élément clé de ce réseau de banques alimentaires. Un nombre beaucoup plus restreint de communautés utilisent les cuisines de leur salle paroissiale pour préparer un repas chaud hebdomadaire pour les sans-abri ou les indigents. À Scarborough, par exemple, une paroisse de l'Église unie formée de 200 familles sert toutes les semaines un repas chaud à une soixantaine de réfugiés bénéficiaires de l'aide sociale qui sont logés dans des motels en marge de cette banlieue habitée par la classe moyenne. Six autres communautés appartenant à plusieurs confessions ont créé un programme similaire un soir différent de la semaine et l'ont baptisé « Caring Alliance ». Plusieurs autres communautés que nous avons rencontrées réunissent une équipe de bénévoles qui s'engagent à travailler en quarts dans la semaine, pendant un mois ou plus longtemps, dans une des maisons pour sans-abri du centre-ville. À Regina, par exemple, le Centre marial catholique sert 150 déjeuners chauds par jour à une clientèle largement masculine souffrant de toxicodépendance et de maladies mentales. Quelque 15 à 20 bénévoles se relaient chaque jour pour préparer et servir le repas. Périodiquement, il y a pénurie de moyens mais on nous a déclaré : « Nous n'avons qu'à faire passer le message en l'affichant sur le babillard de l'église. Les gens sont vraiment désireux de se porter bénévoles et d'aider. » Dans un registre moins dramatique et plus commun, un grand nombre de communautés font appel à des groupes de bénévoles qui visitent les personnes âgées confinées chez elles ou dans des établissements de soins prolongés. Nous pourrions citer d'autres initiatives permettant d'atteindre les personnes âgées, les immigrants et les pauvres mais les cas mentionnés sont les plus courants.

Le dernier point général que nous voulons souligner ici est que les fidèles qui fréquentent la messe ou le service hebdomadaire sont régulièrement sollicités au profit

des œuvres de bienfaisance, d'une action bénévole ou d'un soutien à une foule d'activités de bienfaisance proposées à l'intérieur ou à l'extérieur de leur groupe confessionnel. Parfois, lorsqu'un membre de la communauté est activement engagé, il prendra cinq à dix minutes durant le service pour informer les fidèles des progrès accomplis et rechercher leur appui. Parfois, un présentoir est installé dans le foyer de l'église afin que toute l'assistance puisse être informée à l'entrée ou à la sortie de l'église. De telles interventions ne sont pas fréquentes car les membres du clergé craignent d'être vite inondés de requêtes qui auraient pour effet de détourner de la finalité spirituelle et de culte qui donne son sens à la célébration du dimanche. Toutefois, presque toutes les paroisses distribuent des bulletins hebdomadaires à l'occasion de leurs assemblées des fidèles, où les pasteurs sont heureux d'inclure de brèves annonces et des appels lancés par les organismes bénévoles et charitables. Il ne fait aucun doute que c'est cette rencontre périodique avec l'assemblée des fidèles, et les nombreux appels à l'aide qu'elle comporte, qui explique du moins en partie le taux d'engagement bénévole élevé qui caractérise le comportement des pratiquants.

7. Motivations qui incitent les bénévoles à s'engager

Pour déterminer les raisons qui incitent certains Canadiens à faire du bénévolat, le questionnaire d'enquête demandait aux bénévoles de se dire en accord ou en désaccord avec sept facteurs possibles de motivation. En analysant les résultats, nous devons nous rappeler que les donateurs avaient la possibilité d'adhérer à autant de raisons qu'ils souhaitaient. On ne demandait pas aux bénévoles de choisir une seule raison ni de dresser une liste de priorités. Les résultats, énumérés au tableau B-XXI, suggèrent quatre conclusions générales.

Premièrement, sans aucune exception ou presque (96 pour cent), les bénévoles conviennent qu'ils agissent ainsi car c'est « une cause à laquelle j'adhère personnellement ». De façon un peu moins unanime, près de 80 pour cent des bénévoles déclarent s'engager car cela leur donne l'occasion d'utiliser leurs compétences et leur expérience. Dans ces deux dimensions, il n'y a aucune différence notable ou significative entre pratiquants et non-pratiquants. Deuxièmement, à l'autre extrémité, les deux motivations avec lesquelles les bénévoles s'identifient le moins sont l'imitation du

comportement d'un ami bénévole (25 per cent) et l'occasion d'améliorer leurs compétences professionnelles (22 pour cent).

Encore une fois, aucune différence n'est décelable entre les pratiquants et les non-pratiquants dans l'influence des amis sur leur décision de faire du bénévolat. Bien que les pratiquants qui fréquentent toutes les semaines l'assemblée des fidèles (16 pour cent) soient moins enclins que les non-pratiquants (24 pour cent) à déclarer qu'ils sont motivés par l'amélioration des compétences professionnelles. Tout ce que nous pouvons déduire à ce stade est que les pratiquants déclareront moins fréquemment que leur engagement a été dicté par un intérêt personnel.

Troisièmement, entre les deux points extrêmes, 68 pour cent des bénévoles déclarent avoir été amenés à s'engager après qu'un proche ou eux-mêmes eurent été personnellement affectés par la cause défendue par l'organisme. Parmi les répondants, 54 per cent se sont engagés pour mesurer leurs propres forces. En ce qui concerne ces derniers facteurs, l'engagement religieux ne fait pas de grande différence, bien qu'un peu plus de pratiquants déclarent avoir été personnellement affectés par la cause en question (71 pour cent) que ne le déclarent les non-pratiquants (65 per cent). Cette légère différence peut s'expliquer par la nature plus étroite des liens sociaux des pratiquants avec leur communauté mais cette hypothèse doit être tempérée par l'infime écart et l'absence d'autres arguments à l'appui.

En dernier lieu, ce qui paraît plus important encore bien qu'aucunement surprenant, nous relevons du tableau B-XXI que le désir « de s'acquitter d'obligations ou d'adhérer à des croyances religieuses » motive 63 pour cent des fidèles dont la fréquentation de la paroisse est hebdomadaire et seulement 7 pour cent des bénévoles non pratiquants. En d'autres termes, seulement des considérations religieuses différencient considérablement les pratiquants des non-pratiquants dans les motivations qui les incitent à faire du bénévolat. Nous ne pouvons ici fouiller les croyances religieuses et les obligations particulières auxquelles se soumettent les nombreux groupes confessionnels du Canada mais nous avons constaté une conviction très diffuse parmi les personnes avec qui nous nous sommes entretenus que la croyance religieuse est un appel à se placer au service d'autrui. La citation suivante, glanée auprès d'un pasteur mennonite des Prairies convoie bien les motivations religieuses, ou du moins une version idéalisée de celles-ci, et l'esprit

du bénévolat qui s'en inspire : « Nous tentons de transmettre une culture du service et de l'encourager en donnant à nos membres la possibilité de se mettre au service de la communauté. Nous escomptons que tous les membres de la communauté serviront les autres de quelque manière que ce soit. Le ministère s'exerce par l'entremise des bénévoles. »⁹

⁹ Nous avons évalué les modèles motivationnels parmi les pratiquants des différentes familles religieuses mais les différences étaient mineures et ne révélaient aucun schéma décelable. Voilà pourquoi aucun tableau n'en rend compte.

Le secteur confessionnel et les dons de bienfaisance

1. Tendances fondamentales

L'enquête nous révèle qu'en 1997, 78 pour cent des Canadiens ont fait don à des organismes de bienfaisance et sans but lucratif de 4,4 milliards de dollars, dans les douze mois précédents. Nous constatons à la lecture du tableau C-I que les personnes ayant déclaré une appartenance religieuse sont plus susceptibles de faire des dons que les personnes sans appartenance religieuse, bien que les différences ne soient pas importantes et qu'elles confortent le fait que 78 pour cent des Canadiens font d'une manière ou d'une autre des dons de bienfaisance. Plus révélateur est le constat déduit du même tableau, à savoir que la moyenne annuelle des dons des personnes qui assistaient à des cérémonies religieuses chaque semaine (551 \$) est quatre fois plus importante que la moyenne des dons (126 \$) consentis par 42 pour cent des Canadiens qui n'assistent jamais à des cérémonies religieuses. Ce sont véritablement les pratiquants qui fréquentent toutes les semaines (et non tous les mois) un lieu de culte qui se différencient par leur comportement des autres Canadiens, tandis que les pratiquants occasionnels (une à quatre fois par an) partagent avec les non-pratiquants un comportement caractérisé par des dons moins importants. En présentant les données sous un angle différent, la dernière ligne du tableau C-I montre que les pratiquants qui constituent 32 pour cent de tous les Canadiens sont à l'origine de 65 pour cent de tous les dons de bienfaisance enregistrés au pays. Pour la part restante, 68 pour cent des Canadiens qui ne fréquentent que rarement ou jamais un lieu de culte sont à l'origine de 36 pour cent de tous les dons de bienfaisance.

2. Différences selon l'âge et le sexe

Les adolescents et les jeunes dans la vingtaine sont moins susceptibles de faire des dons de bienfaisance à d'autres Canadiens. Mais, par la suite, le pourcentage des donateurs oscille entre 73 et 85 pour cent (tableau C-II). Le tableau C-III indique que la moyenne des dons passe d'une somme très modeste chez les adolescents (62 \$), jusqu'à 295 \$ chez les quinquagénaires. Les personnes dans la soixantaine donnent un peu moins

(282 \$), mais les dons sont les plus importants – et par une marge substantielle – parmi les Canadiens septuagénaires (352 \$) et octogénaires (350 \$).

Dans tout groupe d'âge, les tableaux C-II et C-III nous montrent que les pratiquants sont beaucoup plus susceptibles de faire des dons de bienfaisance et de donner des sommes importantes que les personnes qui ne déclarent aucune appartenance religieuse. Parmi les septuagénaires, par exemple, 92 pour cent des personnes qui fréquentent chaque semaine une cérémonie religieuse mais seulement 69 pour cent des personnes sans appartenance religieuse sont des donateurs. Les premiers donnent en moyenne 520 \$ par année, soit le triple des sommes données (171 \$) par les non-pratiquants dans le même groupe d'âge. C'est donc la plus grande générosité des personnes pratiquantes et les niveaux plus élevés d'engagement religieux des Canadiens les plus âgés (tableau A-I) qui conjugués expliquent pourquoi les septuagénaires et les octogénaires sont nos donateurs les plus formidables.

À l'inverse, la tendance des personnes qui déclarent une appartenance religieuse à se situer à un âge plus avancé que d'autres Canadiens (tableau A-II) n'explique pas tout à fait les remarquables hauts niveaux de dons consentis par les pratiquants. À la différence des Canadiens dans leur ensemble, qui sont plus généreux au cours de leur retraite, la moyenne annuelle des dons consentis par les personnes qui fréquentent toutes les semaines le lieu de culte est plus importante chez les trente (700 \$) et 40 ans (724 \$). Notons également les dons beaucoup moins généreux des personnes sans appartenance religieuse aux mêmes âges (121 \$ et 142 \$, respectivement), qui n'atteignent même pas 20 pour cent des dons de leurs homologues pratiquants. En soi et par soi, l'engagement religieux marque une grande différence.

Les différences constatées selon le sexe, en ce qui a trait aux dons de bienfaisance, sont mineures et ne méritent qu'une mention succincte. Le tableau C-IV nous montre que les femmes dans leur ensemble sont plus enclines au don (81 pour cent) que les hommes (75 pour cent) mais cette différence peu significative diminue à 1 pour cent parmi les personnes dont la fréquentation du lieu de culte est hebdomadaire. En moyenne, les dons des hommes (242 \$) sont légèrement plus élevés que chez les femmes (236 \$). Puisque le salaire des femmes qui travaillent à plein temps est toujours de 25 à 30 pour cent inférieur à celui des hommes, l'écart de genre en ce qui a trait aux dons de

bienfaisance est assurément remarquable à cause de son exigüité plutôt que par sa grandeur. Les femmes pratiquantes sur le marché du travail donnent en réalité un peu plus (487 \$) que leurs collègues masculins (475 \$), tandis que les hommes reprennent le dessus parmi les non-pratiquants (145 \$ contre 116 \$ chez les femmes). Ces différences sexospécifiques sont trop mineures pour compter. Encore une fois, il ressort que les pratiquants des deux sexes donnent beaucoup plus que les non-pratiquants.

3. Différences régionales

Les dons de bienfaisance dans toutes les régions du Canada obéissent aux mêmes tendances déjà observées en ce qui a trait au bénévolat. Nous pouvons constater au tableau C-V que les taux les plus élevés de dons au Canada sont le fait des habitants des provinces maritimes et de ceux du Manitoba et de la Saskatchewan (82 à 83 pour cent). Les donateurs albertains sont moins nombreux (75 per cent) mais la moyenne de leurs dons, à hauteur de 328 \$, est la plus élevée au pays (tableau C-VI). Par contraste, le Québec souffre du double inconvénient de compter un des taux les plus bas parmi les donateurs du pays (75 pour cent) et de loin la plus faible moyenne chez ses donateurs (127 \$). Le revenu moyen du ménage aux Maritimes (38 073 \$) est plus faible que celui du Québec (42 563 \$) mais la moyenne des dons de bienfaisance dans la région de l'Atlantique (205 \$) est beaucoup plus élevée. À l'autre extrémité de l'échelle économique se trouvent l'Ontario (50 794 \$), la Colombie-Britannique (47 451 \$) et l'Alberta (46 655 \$), tandis que le revenu du ménage chez les habitants du Manitoba et de la Saskatchewan (43 170 \$) est beaucoup plus modeste. Il n'est donc pas surprenant que les habitants des provinces les mieux loties de l'Ontario (279 \$) et de la Colombie-Britannique (241 \$) donnent davantage que la moyenne des donateurs canadiens (239 \$) mais non beaucoup plus. Mais il est certain que leurs dons sont très inférieurs à ceux des habitants du Manitoba et de la Saskatchewan (308 \$) dont les revenus sont beaucoup plus modestes. En bref, les disparités économiques régionales ne suffisent pas à expliquer l'évolution des dons de bienfaisance.

Dans toutes les régions, les tableaux C-V et C-VI font ressortir clairement que ce sont les personnes qui déclarent une appartenance religieuse, et notamment celles qui fréquentent toutes les semaines un lieu de culte, qui sont le plus généreuses. Les

pratiquants fervents au Québec sont plus susceptibles d'être des donateurs que les non-pratiquants (89 pour cent contre 65 pour cent), et en effet leurs dons sont beaucoup plus importants (306 \$) que ceux des Québécois qui ne déclarent pas d'appartenance religieuse. Ce malgré, les pratiquants québécois donnent beaucoup moins que les autres pratiquants au Canada. Les pratiquants albertains sont les donateurs les plus généreux du pays (896 \$), ce qui contribue à expliquer les raisons qui les situent au premier rang de toutes les régions en ce qui concerne les dons de bienfaisance. Les pratiquants de la Colombie-Britannique dont la fréquentation religieuse est hebdomadaire sont aussi particulièrement généreux (702 \$) mais leur impact sur le niveau d'ensemble des dons de bienfaisance dans cette province est diminué par le petit nombre relatif de ses pratiquants (v. tableau A-VI). L'Ontario est à la croisée de toutes ces différences régionales, où les dons annuels des pratiquants qui fréquentent toutes les semaines un lieu de culte sont quatre fois plus importants (575 \$) que ceux des non-pratiquants (139 \$).

4. Différences selon l'appartenance religieuse

Quatre conclusions frappantes mais non inattendues peuvent être tirées des tableaux C-VII et C-VIII, qui exposent les différences au chapitre des dons de bienfaisance parmi les pratiquants des principales familles religieuses. Tout comme dans le cas du bénévolat (tableaux B-VIII et B-IX), les protestants traditionnels pratiquants sont plus susceptibles d'être des donateurs (92 pour cent), tandis que les protestants conservateurs dont la fréquentation du culte est hebdomadaire donnent annuellement (948 \$) plus que tous les autres pratiquants dans la même catégorie. Le niveau des dons de ces protestants conservateurs pratiquants marque un net contraste en regard de la moyenne des dons (126 \$) des non-pratiquants. Puisque les gains des protestants conservateurs sont substantiellement inférieurs à ceux des catholiques et des protestants traditionnels (tableau A-X), la moyenne des dons de bienfaisance de leurs pratiquants âgés de 30 à 59 ans est d'autant plus frappante. Deuxièmement, les dons de bienfaisance des protestants traditionnels pratiquants (557 \$) sont significativement plus grands que la moyenne nationale constatée chez tous les pratiquants (434 \$). Troisièmement, les donateurs chez les catholiques pratiquants font annuellement des dons en argent substantiellement inférieurs (245 \$) à ceux de tout autre groupe de pratiquants. Le lien

entre ce faible taux de dons de bienfaisance chez les catholiques et le taux peu élevé enregistré au Québec est tellement évident qu'il ne nécessite aucune interprétation particulière. Quatrièmement, le rang inférieur du tableau C-VIII montre que les conclusions que nous venons de mentionner subsistent sans exception, lorsque nous limitons notre analyse aux pratiquants d'âge moyen. À l'intérieur de ce groupe plus restreint, les protestants conservateurs demeurent les plus généreux, tandis que les catholiques sont derrière tous les autres. En d'autres mots, les différences entre catholiques, protestants traditionnels et protestants conservateurs ne sont que peu affectées par le nombre variable de personnes âgées dans leurs rangs¹⁰.

5. Différences selon le revenu et le niveau de scolarité

Les tableaux C-IX et C-XI nous disent que les Canadiens ayant les niveaux de revenu et de scolarité les plus élevés sont plus susceptibles d'être des donateurs que les personnes ayant un bagage moins privilégié. Il y a là un lien linéaire cohérent. Le taux des dons de bienfaisance chez les Canadiens dont le revenu du ménage est inférieur à 20 000 \$ est égal à 63 pour cent, contre le taux de 90 pour cent du ménage dont les revenus sont égaux ou supérieurs à 80 000 \$. De la même manière, la probabilité d'être un donateur augmente de 68 pour cent chez les personnes qui n'ont pas terminé leur certificat d'études secondaires à 88 pour cent chez les diplômés universitaires. À tous les niveaux de revenu, les personnes qui déclarent avoir une appartenance religieuse sont plus susceptibles d'être des donateurs que les autres, bien que la différence soit la plus prononcée dans les trois tranches inférieures de revenu et moins grande en haut de l'échelle. Les pratiquants ont de plus grandes chances d'être comptés parmi les donateurs à tous les niveaux de scolarité, même si l'écart entre pratiquants et non-pratiquants ne diminue pas autant au sommet de l'échelle des études.

Les tableaux C-X et C-XII nous permettent d'analyser si les différences selon le revenu et le niveau de scolarité parmi les donateurs canadiens affecte la grandeur de leurs dons annuels aux œuvres de charité et aux organismes sans but lucratif. Encore une fois,

¹⁰ Les niveaux de dons de bienfaisance augmentent de manière significative parmi les non-chrétiens d'âge moyen, mais cette catégorie est si petite et diversifiée en son intérieur que nous ne pouvons faire guère plus que de noter la constatation.

force est de constater que les dons de bienfaisance deviennent plus importants à mesure que les Canadiens progressent dans l'échelle du revenu et des études. Toutefois, il ne s'ensuit pas nécessairement que les privilégiés sont plus généreux, puisque les donateurs ayant un revenu inférieur font don ou se départissent d'une part plus grande de leur revenu du ménage que les plus privilégiés¹¹. Cette qualification nécessaire va, bien sûr, de pair avec nos constatations antérieures voulant que les bénévoles de la classe moyenne inférieure consacrent un plus grand nombre d'heures au bénévolat que leurs homologues plus privilégiés. La conclusion nette et dénuée d'ambiguïté qu'il faut tirer des mêmes tableaux est que les pratiquants, toutes catégories confondues, font des dons plus substantiels que les non-pratiquants. Par conséquent, le don moyen des pratiquants dont la fréquentation du culte est hebdomadaire et qui se situent dans la tranche de revenu supérieure qui s'élève à 1 246 \$ est, à parité de revenu, cinq fois plus important que le don annuel de 233 \$ des non-pratiquants. Une disparité de même grandeur subsiste entre les dons annuels des diplômés de l'enseignement secondaire dont la fréquentation religieuse est hebdomadaire (495 \$) et ceux qui se dissocient de la pratique religieuse (104 \$). Ces hauts niveaux de dons de bienfaisance de la part des pratiquants ne peuvent être attribuées à l'aisance et aux études, puisqu'ils ont des niveaux de revenu et de scolarité analogues à ceux des autres Canadiens. À tous niveaux de revenu et de scolarité, les dons des pratiquants sont plus importants que ceux des non-pratiquants.

6. Différences selon la catégorie d'organisme bénévole, confessionnel et laïque

Le tableau C-XIII révèle que 70 pour cent des pratiquants font des dons aux organismes confessionnels. Le tableau C-XIV nous fait constater qu'ils donnent également une grosse tranche (68 pour cent) de la somme de 434 \$ qu'ils font bénéficier annuellement les organismes confessionnels. Mais leur soutien prévisible envers le secteur confessionnel doit être mis en regard de leur niveau de dons d'ensemble, qui est beaucoup plus important que les dons de 126 \$ des non-pratiquants. Lorsque nous comparons l'appartenance des pratiquants et des non-pratiquants, nous constatons que les premiers sont plus susceptibles de faire des dons aux organismes laïques (77 pour cent) que ne le sont les non-pratiquants (67 pour cent). Seulement dans les domaines de la

¹¹ Canadiens dévoués, Canadiens engagés, p. 16.

culture et des loisirs, où l'aide aux activités sportives est prépondérante, le taux de dons chez les pratiquants et les non-pratiquants est le même (10 pour cent); ailleurs, dans les secteurs de la santé, de l'éducation, des services sociaux et des secteurs annexes, les donateurs sont des pratiquants pour la plupart. Cette modeste différence est alors cumulée car le don moyen de 154 \$ aux organismes laïques de ceux qui fréquentent toutes les semaines un lieu de culte est 47 pour cent plus important que le don de 105 \$ fait par le non-pratiquants aux mêmes organismes. En bref, par tête d'habitant, les pratiquants donnent substantiellement plus aux organismes laïques et aux causes non religieuses que ne le font les non-pratiquants.

L'impact global des pratiquants sur les dons de bienfaisance est clairement représenté dans le tableau C-XV. Comme il était prévisible, nous constatons que les pratiquants sont à l'origine de 86 pour cent des 2,21 milliards de dollars donnés aux organismes confessionnels. Nous constatons également que les mêmes pratiquants, qui forment 32 pour cent de tous les Canadiens font don de 42 pour cent des 2,1 milliards de dollars données à tous les organismes ou œuvres de bienfaisance laïques au Canada. Par contraste, 42 pour cent des Canadiens qui se déclarent non-pratiquants sont à l'origine de 34 pour cent de dons faits aux œuvres de bienfaisance laïques. Parallèlement à nos constatations antérieures sur le bénévolat, les dons de bienfaisance des pratiquants ne sont aucunement confinés dans la sphère du religieux. En fait, le groupe minoritaire des pratiquants donne davantage aux organismes laïques que le groupe bien plus nombreux des non-pratiquants. Il faut noter en outre que la plus grande générosité des pratiquants vient massivement des personnes qui fréquentent toutes les semaines un lieu de culte. Il en ressort que ces petits 20 pour cent de la population sont à l'origine de 53 pour cent de l'ensemble de dons charitables faits au Canada.

Les tableaux C-XV et C-XVI nous permettent d'explorer les différences entre les pratiquants qui appartiennent aux différentes familles religieuses. Un certain nombre de tendances désormais prévisibles mais toujours significatives se dégagent. Premièrement, les non-chrétiens sont moins susceptibles que toutes les autres personnes qui déclarent une appartenance religieuse de faire des dons à des organismes, soient-ils confessionnels ou laïques. Comme toujours, nous devons émettre la réserve qu'un tel constat d'ensemble puisse ne pas s'appliquer à la mosaïque des croyances qui entrent dans cette catégorie

hétérogène. Deuxièmement, les protestants traditionnels ont davantage tendance à faire des dons aux organismes laïques (85 pour cent) que tous les autres pratiquants. Parmi les protestants traditionnels, les donateurs pratiquants sont plus ouverts aux causes séculières auxquelles ils contribuent (174 \$) plus que tout autre groupe de pratiquants.

Troisièmement, les donateurs qui appartiennent aux mouvances des protestants conservateurs donnent beaucoup plus aux organismes confessionnels (700 \$) que tous les autres pratiquants. Comme c'était le cas pour l'action bénévole, nous nous devons de qualifier l'attachement des protestants conservateurs à leurs Églises. Il faut noter que la moyenne de leur dons aux organismes laïques (147 \$) n'est dépassée que par les protestants traditionnels; elle est supérieure à la moyenne des dons de tous les pratiquants aux organismes laïques (134 \$); et beaucoup plus importante que les dons annuels des non-pratiquants (105 \$). Les protestants conservateurs donnent beaucoup à leurs Églises sans pour autant négliger les œuvres de bienfaisance laïques.

Enfin, les donateurs appartenant à la catégorie des pratiquants catholiques donnent beaucoup moins à leur Église (127 \$) que tous les autres pratiquants qui contribuent aux causes religieuses à hauteur de 482 \$. Les catholiques pratiquants du Québec donnent à leur Église une somme encore plus mince de 77 \$, ce qui en dit long sur le faible niveau général des dons de bienfaisance au Québec (127 \$). La moyenne des dons faits par les catholiques pratiquants dans le reste du Canada (155 \$) est deux fois plus importante qu'au Québec mais elle demeure bien inférieure aux 482 \$ donnés annuellement aux organismes confessionnels par les pratiquants des autres grandes familles religieuses. Sous l'aspect non confessionnel, les catholiques pratiquants du Québec donnent davantage aux œuvres de bienfaisance laïques (136 \$) que les catholiques dans les autres régions du Canada (104 \$) mais les catholiques pratiquants dans leur ensemble continuent de contribuer moins par leurs dons aux organismes laïques (116 \$) que tous les autres pratiquants (153 \$). Pour résumer, les catholiques pratiquants donnent beaucoup moins aux œuvres de bienfaisance que tous les autres pratiquants, mais c'est le niveau très faible de leur contribution aux organismes religieux qui les situe véritablement à part. Le seul élément positif qui mérite d'être mentionné est que les dons des catholiques pratiquants sont toujours supérieurs aux dons très inférieurs faits par les non-pratiquants aux œuvres de bienfaisance laïques (104 \$) et religieuses (17 \$).

L'enquête nationale nous révèle que 2 240 299 274 \$ - soit 52 pour cent de tous les dons de bienfaisance directe au Canada - sont allés aux organismes confessionnels. L'enquête ne peut, bien sûr, nous dire quelle utilisation a été faite de ces sommes que ce soit dans le secteur confessionnel que laïque. Les ressources, le temps et l'espace nous manquent pour que nous puissions donner une réponse appropriée à ces questions intrigantes mais, du côté religieux, nous pouvons fournir quelques suggestions préalables provenant de nos entretiens et des échanges de vues avec les groupes de réflexion, d'où sont ressorties trois conclusions générales.

Premièrement, nous ne pouvons pas commencer à rendre justice à la profusion stupéfiante d'organismes locaux, régionaux et nationaux reliés à tout groupe confessionnel majeur. Pour ne donner qu'un seul exemple, Catholic Charities for the Archdiocese of Toronto coordonne et lève des fonds pour le compte de 29 organismes affiliés qui viennent en aide aux personnes handicapées, aux sans-abri, à la jeunesse, aux démunis, aux immigrants et aux réfugiés. Au travers d'une campagne nationale, l'archidiocèse de Toronto recueille près de 6 millions de dollars par année, ce qui correspond à 13 pour cent du budget global des 29 organismes. La Catholic Children's Aid Society, avec un budget de 43 millions de dollars est entièrement subventionnée par le gouvernement, tandis que Catholic Family Services of Toronto, qui dessert une clientèle de 30 000 personnes par an¹² reçoit des Catholic Charities 90 pour cent de son budget de 1 million de dollars. Entre les deux se situe Catholic Cross-Cultural Services, qui assiste quelque 15 000 immigrants par année de toutes confessions grâce à une subvention de 250 000 \$ provenant des Catholics Charities, laquelle couvre près d'un tiers de son budget total. De la même manière, la Conservative Protestant Scott Mission de Toronto assure un ensemble de programmes pour les sans-abri, les aînés, l'enfance et la jeunesse et les personnes démunies en général, avec 70 employés à plein temps et près de 1 000 bénévoles. Plus de 98 pour cent de son budget approximatif de 4 millions de dollars sont recueillis grâce à des dons de bienfaisance provenant directement des particuliers et des congrégations locales. La capacité de cet organisme protestant conservateur de mobiliser à lui seul deux tiers de toutes les sommes recueillies par

¹² Près de 40 pour cent des clients qui bénéficient de conseils personnels et en matière de mariage et de situations de familles sont de façon prévisible des non-catholiques. Seule une minorité de la clientèle de l'organisme est formée de catholiques pratiquants.

Catholic Charities à l'échelle de l'archidiocèse de Toronto démontre et confirme les conclusions de l'enquête, à savoir que les protestants conservateurs donnent beaucoup plus généreusement aux œuvres de charité que les catholiques. En guise de troisième et dernier exemple, nous ne devrions pas omettre de citer l'Église unie du Canada, qui, au niveau national, administre un budget de quelque 50 millions de dollars. Environ 30 pour cent de ces fonds sont destinés aux programmes d'aide qui débordent le cadre de la congrégation et dont l'éventail va du ministère des prisons, aux secours d'urgence, au développement rural, à l'aide aux Conseils des Églises outre-mer et à la défense des droits en justice au Canada et à l'étranger¹³. Toutefois, il est généralement admis que les 4 000 congrégations de l'Église unie au Canada mobilisent et dépensent dix fois plus d'argent que le budget du siège national.

Notre deuxième conclusion générale découle de l'observation banale mais non dépourvue d'importance que toutes les congrégations locales que nous avons visitées consacrent une proportion substantielle de leurs budgets à l'aménagement et à l'entretien de leurs implantations. Mis à part l'église ou lieu de culte, la plupart des congrégations comporte une salle de réunion pouvant contenir 100 place et, à l'étage, une cuisine et plusieurs salles de classe ou pièces de réunion. Certaines congrégations sont encore mieux dotées d'équipements. Lorsque les coûts de l'hypothèque, du chauffage, de l'éclairage et des réparations s'ajoutent à ceux du portier et d'un administrateur ou d'une secrétaire, une somme comprise entre 25 et 40 pour cent du budget typique de la congrégation est dépensée. Nous voulons souligner ici que ces installations forment une infrastructure matérielle étendue dans tout le pays et qu'elles sont utilisées par un nombre de personnes beaucoup plus important que celui des membres de la congrégation. Scouts, Guides, Alcooliques Anonymes, garde d'enfants, groupes du troisième âge, cours d'alphabétisation et programmes sportifs, assistance juridique et une multitude de groupes communautaires sont, selon ce qui nous a été communiqué, les utilisateurs réguliers des salles paroissiales et de réunions. À l'exception d'un très petit nombre d'organismes à but lucratif (par ex. Weight Watchers), les congrégations ne facturent

¹³ Le deuxième tiers du budget national est utilisé en vue de la redistribution de fonds destinés aux congrégations locales dans le besoin. Toutes les congrégations sont approvisionnées en documents, manuels de formation et autres publications utiles. Le restant du budget est consacré à l'enseignement théologique, aux dépenses administratives et aux pensions.

absolument rien pour l'utilisation de leurs installations ou, plus couramment, elles facturent un loyer nominal servant à recouvrer les coûts du chauffage et(ou) de l'entretien, mais nullement l'intégralité des coûts d'hypothèque et autres dépenses connexes. Ces familles religieuses procurent, subventionnent et entretiennent une grande partie des installations qui permettent aux Canadiens de se réunir et qui contribuent à la vie de la collectivité, à l'entraide et à la solidarité civile.

La troisième conclusion que nous voudrions souligner est que le clergé rémunéré des congrégations locales dans tout le Canada forme dans son ensemble une petite armée de travailleurs sociaux et de conseillers dont les services ne bénéficient pas seulement aux fidèles qui assurent les salaires du clergé mais à un grand nombre de personnes. D'après le recensement de 1991, les 24 105 ministres de la religion constituaient presque la moitié du nombre de travailleuses et travailleurs sociaux du pays¹⁴. Les membres du clergé que nous avons rencontrés estimaient passer de 25 à 50 pour cent de leur temps dans les activités liturgiques ou rituelles liées à la préparation et à la célébration du culte. Leur ministère et la préparation usuelle du sermon dominical absorbent une grande part de leur temps, mais ils sont également appelés à célébrer les baptêmes, les mariages et les rites funèbres que la plupart de Canadiens continuent de réclamer, indépendamment de leur niveau de pratique religieuse¹⁵. Tous ces rites s'accompagnent de nos jours d'une activité de conseil considérable. Le clergé est régulièrement appelé à rendre visite aux malades et aux aînés à l'hôpital, à domicile et dans les établissements de soins prolongés. Moins fréquemment mais de façon récurrente, ils est appelé en cause au moment où un mariage vacille, un adolescent s'égaré, un proche meurt ou le chef de famille perd son travail. Il est en outre appelé à prêter une aide matérielle ou concrète lorsqu'une personne de passage demande la monnaie pour le ticket d'autobus ou a besoin d'un repas, une famille monoparentale ne peut payer la facture d'électricité ou une veuve n'arrive pas à comprendre pourquoi sa pension du gouvernement a été coupée. Ces interventions sont délicates et exigent un temps qui, pour reprendre les mot d'un membre du clergé, « empiète sur l'horaire déjà chargé de la journée et le travail qui ne sera pas fait. » Moins dramatiques et néanmoins absorbantes sont les nombreuses sollicitations dont le clergé

¹⁴ Revenu d'emploi selon la profession. Statistique Canada: Catalogue no. 93-332-XPB.

¹⁵ Bibby, Fragmented Gods, p. 108.

fait l'objet pour siéger aux comités locaux de la Croix-Rouge, des Guides, de l'hôpital, du conseil scolaire et de l'association de hockey. En somme, les membres du clergé dont le salaire est pris en charge par leur congrégation sont mis à contribution de toutes sortes de manières qui contribuent à renforcer le tissu social de leur congrégation et des collectivités plus amples où ils résident. Si toutes ces responsabilités diverses étaient secondées par des professionnels laïcs du travail social, le fardeau financier supporté par le gouvernement serait assurément plus lourd.

Motivations qui incitent les personnes à faire des dons

Nous poursuivons notre analyse des motivations du bénévolat en évoquant les réponses données au questionnaire de l'enquête qui demandait aux donateurs s'ils étaient ou non en accord avec l'énoncé de six motivations possibles qui incitent au don bénévole. En analysant les résultats, nous devons nous rappeler que les donateurs avaient la possibilité d'adhérer à autant de raisons qu'ils souhaitaient. On ne demandait pas aux bénévoles de choisir une seule raison ni de dresser une liste de priorités. Les résultats, énumérés au tableau C-XX, suggèrent quatre conclusions générales.

Premièrement, plus de 90 pour cent des donateurs adoptent les explications inspirées par un souci altruiste et humaniste. Dans ce sens, ils déclarent que leurs dons sont dictés par le sentiment de compassion à l'endroit des personnes dans le besoin et par le désir de contribuer à une cause qui leur est chère. En reprenant massivement à leur compte ces motivations, non-pratiquants et pratiquants, y compris les plus assidus, ne diffèrent pas de façon appréciable. Techniquement, il subsiste une différence significative entre la réponse des pratiquants et des non-pratiquants mais un écart de 3 pour cent dans un échantillon aussi ample est tellement petit qu'il ne mérite pas d'être relevé. Deuxièmement, seulement 11 pour cent des donateurs déclarent faire des dons pour obtenir un crédit d'impôt. Les pratiquants sont légèrement plus enclins à admettre cette considération matérielle (13 pour cent) que les non-pratiquants (10 pour cent), bien qu'ici aussi la différence soit moindre. Même parmi les fidèles qui fréquentent le lieu de culte toutes les semaines, 86 pour cent déclarent que leur décision n'est pas motivée par des

avantages de nature fiscale¹⁶. Troisièmement, deux tiers environ des donateurs déclarent que leur décision a été motivée par le fait d'être personnellement concernés par la cause que défend l'organisme. Ici aussi nous pouvons constater, par un écart modeste de 5 points, que les pratiquants (69 pour cent) sont légèrement plus susceptibles que les non-pratiquants (4 pour cent) d'être mis en relation ou de s'engager auprès des personnes dans le besoin.

Enfin, les deux motivations restantes révèlent une différence assez significative entre les pratiquants et les non-pratiquants qui permet véritablement de connaître certains aspects des motivations des premiers. On constate, avant tout, un écart de 12 points entre la proportion de 66 pour cent des pratiquants et celle de 54 pour cent des non-pratiquants lorsqu'ils déclarent faire des dons bénévoles car « ils s'estiment redevables envers leur collectivité ». Il convient de noter que même un plus grand nombre de fidèles assidus (69 pour cent) déclarent que leur choix a été dicté par le souci de la collectivité. Cette question comportementale ou motivationnelle est confirmée par toutes les données antérieures montrant que les pratiquants donnent véritablement plus que les non-pratiquants aux organismes de bienfaisance tant confessionnels que laïques. L'aspect qui est beaucoup plus frappant, quoique prévisible, est la réponse des donateurs à la question de savoir si la décision de faire un don avait été motivée par le désir de s'acquitter d'obligations religieuses ou dictées par leur croyance. Sur ce point, on constate un grand écart de 56 points entre 66 pour cent des pratiquants et 10 pour cent des non-pratiquants. Encore une fois, les personnes dont la fréquentation du lieu de culte est hebdomadaire se démarquent par leur désir manifeste d'admettre une motivation religieuse (73 pour cent) et par le fait qu'ils sont extraordinairement généreux. La conclusion incontournable est que les motivations religieuses et l'engagement religieux ont une grande incidence sur les dons de bienfaisance.

¹⁶ Le questionnaire d'enquête a également demandé aux personnes consultées de préciser si leur dons seraient plus importants « si le gouvernement consentait un meilleur crédit d'impôt pour vos dons. » Trente-neuf pour cent ont répondu par l'affirmative. Sur cette question, un nombre légèrement plus grand de pratiquants (41 pour cent) que de non-pratiquants (38 pour cent) ont déclaré être réceptifs à un tel incitatif fiscal.

Conclusions et recommandations

Les personnes qui revendiquent une appartenance religieuse au Canada dans cette fin de siècle sont désormais une minorité. Il s'agit pourtant d'une minorité non négligeable qui touche 32 pour cent des Canadiens. Ces personnes ne diffèrent pas beaucoup des autres Canadiens ni par la taille des collectivités dans lesquelles elles résident ni par leur revenu et niveau de scolarité. Les différences selon le sexe sont modestes mais généralisées. Les différences selon la région et l'âge sont beaucoup plus prononcées. Le pourcentage de non-pratiquants augmente selon l'axe est-ouest et dans le sens descendant de l'échelle des âges. Mais nous serions mal avisés d'ignorer la proportion de 21 pour cent des jeunes dans la vingtaine et de 22 pour cent des personnes qui en Colombie-Britannique fréquentent une cérémonie religieuse au moins une fois par mois. Les protestants conservateurs sont plus susceptibles que les catholiques ou les protestants traditionnels de fréquenter régulièrement un lieu de culte. Toutefois, les catholiques sont tellement nombreux, au Québec et en dehors, qu'ils constituent le bassin des pratiquants le plus riche. Les chrétiens forment encore plus de 90 pour cent des personnes qui se déclarent religieuses au Canada et les courants protestants sont désormais répartis également entre protestants traditionnels et protestants conservateurs.

Les pratiquants sont plus enclins au bénévolat que d'autres Canadiens. Celles et ceux qui s'engagent dans l'action bénévole y consacrent un plus grand nombre d'heures que les non-pratiquants. On constate des variations prévisibles selon l'âge, le revenu et le niveau de scolarité mais les pratiquants dans chaque sous-catégorie seront plus disposés à faire du bénévolat. Particulièrement notable est le fait que 79 pour cent des bénévoles pratiquants sont engagés dans des organismes laïques et qu'un plus grand nombre exercent le bénévolat dans des organismes laïques (34 pour cent) que ne le font les non-pratiquants (25 pour cent). Les bénévoles pratiquants ne représentent que 14 pour cent de l'ensemble des Canadiens mais ils constituent 43 pour cent de tous les bénévoles et assument 50 pour cent de toutes les heures consacrées au bénévolat au Canada. Même dans le secteur non confessionnel ou laïque, ils constituent 37 pour cent de tous les bénévoles et représentent 40 pour cent de toutes les heures de bénévolat consenties. Si tous les Canadiens avaient le même comportement, le nombre de bénévoles au pays

augmenterait de 35 pour cent et passerait de 7,4 à 9,9 millions de personnes. Dans la même logique, le nombre total d'heures de bénévolat au Canada augmenteraient de 59 pour cent, en passant de 1,1 milliard à 1,7 milliard. Si tous imitaient les non-pratiquants, le nombre de bénévoles canadiens serait réduit de 6 millions et le nombre d'heures de bénévolat tomberaient à 0,8 milliard. L'écart est donc immense entre pratiquants et non-pratiquants.

Les donateurs pratiquants contribuent plus que les autres Canadiens aux organismes et aux œuvres de bienfaisance. Dans leurs rangs, les protestants du courant conservateur donnent plus que tous les autres, tandis que les catholiques donnent beaucoup moins. Encore une fois, on constate des variations notables selon le groupe d'âge, la région, le revenu et le niveau de scolarité mais dans toutes les catégories les dons des pratiquants sont plus importants que ceux des non-pratiquants. Les pratiquants constituent 32 pour cent de tous les Canadiens mais ils sont à l'origine de 65 pour cent de tous les dons de bienfaisance directs. À l'inverse, 42 pour cent des Canadiens qui ne déclarent aucune appartenance religieuse génèrent seulement 20 pour cent de tous les dons de bienfaisance. Dans ces conditions, il n'est pas surprenant que les pratiquants soient à l'origine de 86 pour cent des dons en faveur des organismes confessionnels, lesquels reçoivent 52 pour cent des 4,3 milliards de dollars donnés en 1997. Pourtant même dans le secteur non confessionnel ou laïque, les pratiquants procurent 42 pour cent des 2,1 milliards de dollars mobilisés par des dons directs, tandis que 34 pour cent des fonds levés sont dus au segment beaucoup plus nombreux des non-pratiquants. Si tous donnaient autant que le font les personnes qui fréquentent un lieu de culte chaque semaine, la valeur totale des dons directs au secteur des œuvres de bienfaisance et des organismes sans but lucratif doublerait en dépassant 10 milliards de dollars. En suivant l'exemple des non-pratiquants, les dons tomberaient par contre à 2,3 milliards de dollars.

Trois observations générales qui nous ont frappées au cours de nos entretiens avec les communautés confessionnelles dans l'ensemble du pays méritent d'être soulignées. La première concerne l'ample infrastructure d'installations, lieux de culte, salles, cuisines et salles de réunion que les familles spirituelles bâtissent, entretiennent et mettent à la disposition des organismes bénévoles et d'entraide dans chacune des collectivités et régions du Canada. Nous avons constaté, en deuxième lieu, que les membres du clergé

possédant souvent une solide formation professionnelle composent une force de plus de 24 000 conseillers expérimentés qui aident à surmonter les crises de l'existence et auxquels s'adressent un grand nombre de Canadiens qui ne sont pas uniquement pratiquants, dès lors qu'ils traversent des moments difficiles. Troisièmement, ce n'est qu'après un certain temps que nous avons compris l'importance vitale des multiples interventions quotidiennes qui s'appuient sur une foule de bénévoles qui cuisinent, nettoient, lèvent des fonds, coupent le gazon, entretiennent des immeubles vieillissants, siègent à des comités, procurent l'instruction religieuse, prêtent assistance lors des cérémonies religieuses et se retrouvent dans l'amitié et la convivialité. Aucun n'est directement engagé dans des actions plus frappantes de service social ou d'action communautaire en faveur des plus démunis décrites plus tôt, mais tous ces efforts bénévoles contribuent à la conservation des installations matérielles et à la mise en valeur des ressources matérielles, des gens et d'une culture de service. Sans les pratiquants, tous les Canadiens et notre réseau d'associations de bienfaisance et d'organismes sans but lucratif seraient amoindris.

Nous devons avouer que notre compte rendu a tellement insisté sur l'apport des pratiquants au point d'être mal à l'aise. Les constatations clés de notre recherche sont tellement constantes qu'elles ne peuvent être ignorées mais la tradition dont nous venons voit le monde dans des tons gris. Afin d'honorer cette tradition critique, nous proposons ce qui suit. Premièrement, les pratiquants s'engagent dans l'action bénévole plus que les non-pratiquants mais 53 pour cent des fidèles qui fréquentent le lieu de culte chaque semaine ne font pas de bénévolat. Les familles religieuses pourraient faire davantage pour stimuler leurs membres et devraient assurément le faire, au vu de leur affirmation universelle posant le service d'autrui comme une obligation essentielle de la pratique religieuse. Deuxièmement, en analysant le comportement des familles religieuses, le niveau particulièrement faible d'engagement bénévole et de dons des catholiques envers leur propre Église nous a frappés, même s'ils sont très présents dans leur milieu. Il n'y a rien qu'on puisse faire du dehors pour modifier cet état de chose mais nous nous sentons obligés d'exprimer notre inquiétude en constatant le soutien très limité que la plus nombreuse organisation religieuse du Canada reçoit de ses propres membres. Troisièmement, dans nos rencontres avec toutes les familles religieuses nous avons vite

appris combien les congrégations religieuses varient dans leur vitalité. Certaines sont des ruches d'activité qui mettent en œuvre les programmes d'action communautaire les plus divers et qui nouent des liens actifs avec le secteur laïque et associatif au sein de leurs collectivités. D'autres congrégations, et peut-être sont-elles plus nombreuses, parviennent à peine à assurer les activités de culte et les initiatives qui leur permettent de survivre, tandis que la minorité des fidèles solidaires de la société qui les entoure s'engage ailleurs. Nous ne pouvons ici identifier toutes les forces complexes qui font d'une communauté religieuse une force active ou inactive. Nous ferons toutefois observer l'ample consensus parmi les congrégations les plus dynamiques, qui aujourd'hui prennent conscience que les fidèles répondent très positivement aux appels et sont disposés à faire des dons et à déployer des efforts dès lors que les objectifs du projet sont clairs et à la portée des fidèles et qu'ils produisent des bienfaits que tous peuvent voir. Voilà pourquoi, par exemple, les groupes confessionnels ont si bien réussi à parrainer des familles de réfugiés. Le défi pour toutes ces communautés est de repérer ces projets dans les collectivités où elles résident.

Il n'est jamais facile de faire des propositions ponctuelles et concrètes susceptibles d'être prises à leur compte par les parties concernées. Ce principe général s'applique avec une force toute particulière aux communautés religieuses. Toutes les autorités institutionnelles avec qui nous avons parlé ont souligné combien elles apprécient la liberté dont elles jouissent par rapport à la réglementation gouvernementale. Elles font valoir que leur autonomie leur permet de consacrer moins de ressources aux rapports bureaucratiques et leur laisse la flexibilité qui pourrait faire défaut dans le cas contraire. À l'avant de la médaille, les gouvernements à tous paliers doivent acquérir une conscience aiguë des principes profondément enracinés de liberté religieuse et de séparation de l'État et de l'Église qui prévalent au Canada. Les constatations du présent rapport suggèrent que c'est le Canada dans son ensemble qui a bénéficié du statu quo, c.-à-d. de la réglementation minimale à laquelle le gouvernement a soumis les communautés religieuses. Celle-ci est assurément la politique que les communautés religieuses voudront conserver à l'avenir.

Ces communautés ont parfois le sentiment d'être ignorées et laissées pour compte par le gouvernement. Ces sentiments sont très bien exprimés par un intervenant d'une

congrégation de la Christian Reformed Church qui œuvre parmi les Autochtones à Regina :

« Le gouvernement doit reconnaître la place du sacré, le rôle du spirituel et cesser de confondre la séparation de l'Église et de l'État avec l'évacuation de la dimension spirituelle de la vie publique. Les Églises sont trop souvent exclues du discours qui entoure les organismes sans but lucratif. On parle d'organismes communautaires. Au nom des valeurs sacrées, l'Église est le plus ancien organisme communautaire de notre culture. »

Dans ce contexte, nous formulons les recommandations suivantes :

1. Les nombreux ministères spécialisés des groupes confessionnels oeuvrant en faveur des sans-abri, des aînés et des personnes démunies dans nos grands centres urbains ont manifesté le désir de connaître ce que des groupes confessionnels d'autres familles religieuses font afin de pouvoir mettre en commun leurs expériences et mieux coordonner leurs activités. Dans l'archidiocèse catholique de Toronto, les différents organismes connaissent très peu ce que font d'autres groupes à l'intérieur même de leur propre collectivité. Tous ces organismes ont tenu immédiatement à préciser qu'ils ne voulaient pas d'un autre palier de bureaucratie qui leur serait imposé mais qu'ils accueilleraient favorablement un espace de dialogue et d'échange d'informations. Les centres d'action bénévole de nos agglomérations devraient envisager la mise en place de ce processus très nécessaire. Ailleurs, les Conseils des églises locaux sont plus efficaces et l'intervention des centres d'action bénévole n'est pas jugée nécessaire.
2. À quelques exceptions près, nous avons constaté que le clergé et les autorités religieuses locales connaissent très peu leur Centre d'action bénévole le plus proche et entretiennent avec lui peu d'échanges. Il convient de rectifier cet état de choses.
3. Les paroisses ne souhaitent pas qu'une foule d'organismes extérieurs s'adressent aux fidèles au cours de l'assemblée hebdomadaire où l'accent est mis sur le culte religieux. Toutefois, la plupart des membres du clergé ont indiqué qu'ils seront très heureux d'inclure des annonces ou des appels à la solidarité dans leurs bulletins qui

sont distribués à toute l'assistance. Le message d'une œuvre de bienfaisance est d'autant plus facilement inclus s'il fournit une couverture couleur pour le bulletin. Les organismes extérieurs devraient tirer un meilleur parti de l'occasion qui leur est ainsi offerte.

4. Les coûts d'assurance afférents à la protection des bénévoles qui oeuvrent dans de petits groupes confessionnels sont beaucoup plus lourds que dans les communautés religieuses importantes, où des économies d'échelle sont possibles. Il est opportun que Bénévoles Canada envisage la possibilité d'un plan d'assurance conjoint en faveur des petits organismes, confessionnels ou laïques, présents sur un territoire donné. Il deviendrait ainsi possible de réaliser certaines économies appréciables.
5. Les groupes confessionnels procurent et entretiennent une ample infrastructure matérielle. Beaucoup possèdent des anciennes propriétés dans le centre-ville où résident des communautés petites et en déclin. Toutefois, les legs originels qui ont créé les maisons de culte rendent parfois difficile de vendre la propriété ou de la reconvertir pour accueillir une œuvre de bienfaisance spécialisée ou un service communautaire. Nous sommes dans l'incapacité d'indiquer ici une direction précise mais il serait possible de créer un comité d'experts chargé de se pencher sur cette question. Une solution serait avantageuse pour tous.
6. Le nombre croissant de non-pratiquants est un bassin important et inexploité de bénévoles et de donateurs potentiels. Une des raisons pour lesquelles les pratiquants donnent plus généreusement de leur temps et de leur argent est que la communauté leur rappelle régulièrement les besoins insatisfaits et les exhorte à y répondre. Les non-pratiquants sont peut-être négligés dans ce sens. Il convient donc que les centres d'action bénévole concentrent leurs énergies sur la diffusion de l'information concernant leur besoin en personnel bénévole auprès des institutions laïques tels que les lieux de travail, les écoles et les universités.

** Les opinions et les interprétations analytiques exprimées dans le présent document sont celles de l'auteur et en reflètent pas nécessairement le point de vue ou la politique du Centre canadien de philanthropie ou de Bénévoles Canada**

Tableaux

Tableau A-I

Fréquentation du lieu de culte selon le groupe d'âge

	15-19	20-29	30-39	40-49	50-59	60-69	70-79	80+	Tous âges
Une fois par semaine	15	11	14	18	25	36	37	35	20
Quelquefois dans le mois*	10	10	12	10	11	13	15	12	12
Rarement**	29	30	27	26	28	22	20	19	26
Jamais	46	49	46	46	36	30	28	33	42
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

*1 à 3 fois par mois ** 1 à 4 fois par année

Tableau A-II

Structure par âge des personnes qui déclarent fréquenter un lieu de culte une fois par semaine, pratiquants,* non-pratiquants et tous les Canadiens**

	Groupe d'âge 15-29	30-64	65+	Tous âges
Une fois par semaine	16	58	27	100 %
Pratiquants*	18	69	23	100 %
Non-pratiquants**	29	61	10	100 %
Tous les Canadiens	25	60	14	100 %

*Fréquentation mensuelle ou plus assidue **N'assistent jamais aux cérémonies religieuses

Tableau A-III

Fréquentation d'un lieu de culte selon la taille de la collectivité

	Une fois par semaine	Quelquefois dans le mois*	Rarement	Jamais	Total
500 000 +	18	11	26	45	100 %
100 000 – 499 999	21	12	26	41	100 %
15 000 – 99 999	21	9	24	45	100 %
15 000 ou moins	22	12	29	36	100 %
Milieu rural	24	14	27	35	100 %
Total	20	12	26	42%	100 %

* 1 à 3 fois par mois

Tableau A-IV

Fréquentation d'un lieu de culte selon le sexe et l'âge

	Groupe d'âge 15-29		30-64		65+		Tous âges	
	M	F	M	F	M	F	M	F
Pratiquant*	22	23	28	34	49	52	29	34
Rarement**	27	32	25	28	16	23	24	28
Non-pratiquant	52	45	47	38	35	25	47	38
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

*1 à 3 fois par mois ** 1 à 4 fois par année

Tableau A-V

Rapport hommes-femmes selon l'âge des pratiquants*

	Groupe d'âge 15-29	30-64	65 plus	Tous âges
M	47	45	42	45
F	53	55	58	55
Total	100 %	100 %	100 %	100 %

*Fréquentation mensuelle ou plus assidue

Tableau A-VI

Fréquentation des rites religieux par région et à l'échelle nationale

	Atlantique	Québec	Ontario	Man/Sask.	Alberta	C.-Br.	Canada
Une fois par semaine	26	17	22	23	19	15	20
Quelquefois dans le mois*	14	11	13	13	11	7	12
Rarement**	30	41	23	22	17	13	26
Jamais	29	32	42	41	53	65	42
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

*1 à 3 fois par mois ** 1 à 4 fois par année

Tableau A-VII

Fréquentation des rites selon l'appartenance religieuse

	Catholiques	Protestants traditionnels	Protestants conservateurs	Autres chrétiens	Non-chrétiens	Sans religion	Tous les Canadiens
Une fois par semaine	24	18	57	27	31	0	20
Quelquefois dans le mois*	15	16	10	26	21	0	12
Rarement**	38	36	19	36	32	0	26
Jamais**	22	29	13	11	17	100	42
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

*1 à 3 fois par mois ** 1 à 4 fois par année

Tableau A-VIII

Religion des fidèles qui fréquentent le lieu de culte toutes les semaines, pratiquants* et tous les Canadiens

	Catholiques	Protestants traditionnels	Protestants conservateurs	Autres chrétiens	Non-chrétiens	Sans religion	Total
Une fois par semaine	51	17	25	2	6	0	100 %
Pratiquants*	52	20	18	2	7	0	100 %
Tous les Canadiens	42	19	9	1	4	25	100 %

*Fréquentation mensuelle ou plus assidue

Tableau A-IX
Appartenance religieuse des pratiquants* par région et à l'échelle nationale

	Atlantique	Québec	Hors Québec	Ontario	Man./Sask.	Alberta	C.-Br.	Canada
Catholiques	54	87	43	47	38	31	21	52
Protestants traditionnels	27	3	25	24	30	22	29	20
Protestants conservateurs	19	5	23	17	27	37	32	18
Autres chrétiens	0	2	2	3	4	4	2	2
Non-chrétiens	1	3	8	10	1	6	17	7
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

*Fréquentation mensuelle ou plus assidue

Tableau A-X
Revenu moyen du ménage selon la pratique religieuse
Tous les Canadiens et Canadiens âgés de 30 à 59

	Fréquentation hebdomadaire	Fréquentation mensuelle*	Rarement**	Jamais	Tous
Canadiens âgés de 30 à 59 ans	55 070 \$	55 368 \$	54 802 \$	53 287 \$	54 249 \$
Tous les Canadiens	44 690 \$	47 318 \$	48 166 \$	47 621 \$	47 141 \$

*1 à 3 fois par mois ** 1 à 4 fois par année

Tableau A-XI
Niveau de scolarité parmi les pratiquants et les non pratiquants, selon l'âge

	Pratiquants*		Non-pratiquants**		Tous les Canadiens	
	30-59 ans	Tous âges	30-59 ans	Tous âges	30-59 ans	Tous âges
Moins que le secondaire	19	32	20	27	20	30
Cert. d'études secondaires	18	16	22	21	20	19
Post-secondaire***	42	35	39	36	40	36
Université***	21	17	18	15	19	15
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

*Fréquentation mensuelle ou plus assidue

**N'assistent jamais aux cérémonies religieuses

***Études partielles ou complètes

Tableau A-XII
Revenu moyen du ménage selon l'appartenance religieuse
de tous les pratiquants et des pratiquants âgés de 30 à 59 ans

	Catholiques	Protestants traditionnels	Protestants conservateurs	Autres chrétiens	Non-chrétiens	Tous les pratiquants
Pratiquants âgés de 30 à 59 ans	58 017 \$	58 104 \$	50 316 \$	33 862 \$	48 157 \$	55 185 \$
Tous les pratiquants	45 739 \$	46 797 \$	46 506 \$	33 510 \$	44 046 \$	45 705 \$

*Fréquentation mensuelle ou plus assidue

Tableau A-XIII
Niveau de scolarité selon l'appartenance religieuse
parmi les pratiquants* âgés de 30 à 59 ans

	Catholiques	Protestants traditionnels	Protestants conservateurs	Autres chrétiens	Non- chrétiens	Tous les pratiquants
<études secondaires	23	12	15	15	19	19
Études secondaires	16	21	45	13	8	18
Post secondaire**	43	42	42	45	40	42
Université**	19	25	18	28	43	21
`Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

*Fréquentation mensuelle ou plus assidue ** Études partielles ou complètes

Tableau B-I
Engagement bénévole (en pourcentage) et moyenne annuelle des heures de bénévolat*
selon la pratique religieuse

	Semaine	Mois***	Rarement****	Jamais	Total
Engagement bénévole*	47 %	36 %	28 %	26 %	31 %
Nombre annuel d'heures **	197	126	123	135	149
Nombre d'heures (%)	39	11	19	31	100 %

*Tous les Canadiens ** Tous les bénévoles ***1 à 3 fois par mois ****1 à 4 fois par année

Tableau B-II
Engagement bénévole (en pourcentage) selon le groupe d'âge
et la pratique religieuse : tous les Canadiens

	15-19	20-29	30-39	40-49	50-59	60-69	70-79	80+	Tous âges
Pratique hebdomadaire	54	47	52	58	50	38	37	37	47
Pratiquants*	49	40	46	54	47	36	32	22	43
Non-pratiquants**	31	25	27	30	25	18	17	7	26
Tous les Canadiens	37	28	33	37	33	27	24	14	31

*Fréquentation mensuelle ou plus assidue **N'assistent jamais aux cérémonies religieuses

Tableau B-III
Moyenne annuelle du nombre d'heures de bénévolat selon le groupe d'âge
et la pratique religieuse : tous les bénévoles

	15-19	20-29	30-39	40-49	50-59	60-69	70-79	80+	Tous âges
Pratique hebdomadaire	146	202	185	213	186	196	231	208	197
Pratiquants*	135	167	154	187	172	187	221	196	175
Non- pratiquants**	122	121	114	142	155	154	279	164	135
Tous les bénévoles	115	140	130	156	155	172	216	173	149

*Fréquentation mensuelle ou plus assidue **N'assistent jamais aux cérémonies religieuses

Tableau B-IV
Engagement bénévole (en pourcentage) selon le sexe
et la pratique religieuse : tous les Canadiens

	F	M
Pratique hebdomadaire des 30 à 59 ans	54 %	51 %
Pratique hebdomadaire (tous âges)	47 %	45 %
Pratiquants *	44 %	41 %
Non-pratiquants**	28 %	24 %
Tous les Canadiens	33 %	29 %

*Fréquentation mensuelle ou plus assidue **N'assistent jamais aux cérémonies religieuses

Tableau B-V
Nombre annuel d'heures de bénévolat selon le sexe
et la pratique religieuse : tous les bénévoles

	F	M
Pratique hebdomadaire*	184	215
Pratiquants*	164	190
Non-pratiquants**	128	142
Tous les bénévoles	140	160

*Fréquentation mensuelle ou plus assidue **N'assistent jamais aux cérémonies religieuses

Tableau B-VI
Engagement bénévole (en pourcentage) selon la région et la pratique religieuse : tous les Canadiens

	Atlantique	Québec	Ontario	Man./Sask.	Alberta	C.-Br.	Canada
Pratique hebdomadaire	53	31	45	63	60	52	47
Pratiquants*	49	30	41	58	56	48	43
Non-pratiquants**	24	18	26	35	30	28	26
Tous les Canadiens	36	22	32	43	40	32	31

*Fréquentation mensuelle ou plus assidue **N'assistent jamais aux cérémonies religieuses

Tableau B-VII
Nombre annuel d'heures de bénévolat selon la région et la pratique religieuse : tous les bénévoles

	Atlantique	Québec	Ontario	Man./Sask.	Alberta	C.-Br.	Canada
Pratique hebdomadaire	187	230	188	169	200	226	197
Pratiquants*	165	197	166	157	177	208	175
Non-pratiquants**	138	124	137	107	124	157	135
Tous les bénévoles	147	150	146	132	146	169	149

*Fréquentation mensuelle ou plus assidue **N'assistent jamais aux cérémonies religieuses

Tableau B-VIII
Engagement bénévole (en pourcentage) selon la famille et la pratique religieuse
et selon l'âge : tous les Canadiens

	Catholiques	Protestants traditionnels	Protestants conservateurs	Autres chrétiens	Non-chrétiens	Total
Pratique hebdomadaire	37	68	60	36	22	46
Pratiquants*	35	58	58	27	22	31
Pratiquants âgés de 30 à 59 ans	42	68	61	32	22	49

*Fréquentation mensuelle ou plus assidue

Tableau B-IX
Moyenne annuelle du nombre d'heures de bénévolat selon la famille et la pratique religieuse
ainsi que selon l'âge des bénévoles

	Catholiques	Protestants traditionnels	Protestants conservateurs	Autres chrétiens	Non-chrétiens	Total
Pratique hebdomadaire	188	183	209	163	345	197
Pratiquants*	164	160	200	144	262	175
Pratiquants âgés de 30 à 59 ans	151	165	203	158	263	171

*Fréquentation mensuelle ou plus assidue

Tableau B-X
Revenu moyen du ménage des personnes qui ont choisi ou non le bénévolat,
selon l'âge et la pratique religieuse : tous les Canadiens

	Bénévoles	Bénévoles âgés de 30 à 59 ans	Non-bénévoles âgés de 30 à 59 ans	Non-bénévoles
Pratique hebdomadaire	49,851 \$	58 460 \$	51 298 \$	40 210 \$
Pratiquants*	52 603 \$	61 476 \$	49 204 \$	40 446 \$
Non-pratiquants**	56 458 \$	62 248 \$	49 900 \$	44 570 \$
Tous les Canadiens	54 356 \$	61 882 \$	50 234 \$	43 797 \$

*Fréquentation mensuelle ou plus assidue **N'assistent jamais aux cérémonies religieuses

Tableau B-XI
Pourcentage d'engagement bénévole par le revenu du ménage et la pratique religieuse :
tous les Canadiens

	Pratique hebdomadaire	Pratiquants	Non-pratiquants	Tous les Canadiens
<20 000 \$	33	31	17	22
20 000-39 999 \$	45	41	20	29
40 000-59 999 \$	53	45	29	33
60 000-79 999 \$	50	48	30	36
>80 000 \$	62	59	38	44
Tous les Canadiens	47	43	27	31

*Fréquentation mensuelle ou plus *N'assistent jamais aux cérémonies religieuses

Tableau B-XII
Pourcentage d'engagement bénévole selon le niveau de scolarité
et la pratique religieuse : tous les Canadiens

	Pratique hebdomadaire	Pratiquants *	Non- pratiquants**	Tous les Canadiens
< études secondaires	31	28	16	21
Certificat d'études secondaires	51	45	23	30
Post secondaire***	51	48	28	34
Université***	64	59	41	47
Tous niveaux d'études	47	43	25	31

*Fréquentation mensuelle ou plus **N'assistent jamais aux cérémonies religieuses

*** Études partielles ou complètes

Tableau B-XIII
Moyenne du nombre d'heure de bénévolat selon le revenu du ménage
et la pratique religieuse parmi les bénévoles

	Pratique hebdomadaire	Pratiquants*	Non- pratiquants**	Tous les bénévoles
<20 000 \$	165	158	159	148
20 000-39 999 \$	215	192	142	163
40 000-59 999 \$	202	177	132	150
60 000-79 999 \$	210	174	129	144
>80 000 \$	181	164	122	136
Tous les ménages	197	175	135	149

*Fréquentation mensuelle ou plus assidue **N'assistent jamais aux cérémonies religieuses

Tableau B-XIV
Moyenne du nombre d'heure de bénévolat selon le niveau de scolarité
et la pratique religieuse parmi les bénévoles

	Pratique hebdomadaire	Pratiquants *	Non- pratiquants* *	Tous les bénévoles
< études secondaires	139	133	127	126
Certificat d'études secondaires	261	215	128	159
Post secondaire***	181	161	143	148
Université***	233	207	134	161
Tous niveaux d'études	197	175	135	149

*Fréquentation mensuelle ou plus assidue **N'assistent jamais aux cérémonies religieuses

*** Études partielles ou complètes

Tableau B-XV
Pourcentage du bénévolat selon la catégorie des organismes bénévoles
et la pratique religieuse : tous les Canadiens

	Pratique hebdomadaire	Pratiquants *	Non- pratiquants **	Tous les Canadiens
Culture et .loisirs	15	16	11	13
Santé et éducation	10	10	6	8
Services sociaux	12	12	8	9
Autres	7	7	7	7
Org. laïques (toutes catégories)	34	34	25	28
Org. confessionnels	26	19	1	7
Tous les organismes	47	43	26	31

*Fréquentation mensuelle ou plus assidue **N'assistent jamais aux cérémonies religieuses

Tableau B-XVI
Pourcentage des bénévoles dans les organismes laïques et confessionnels selon la pratique religieuse i

	Pratique hebdomadaire	Pratiquants*	Non-pratiquants**	Tous les bénévoles
Org. laïques	73	79	98	90
Org. confessionnels	55	45	2	21

*Fréquentation mensuelle ou plus assidue **N'assistent jamais aux cérémonies religieuses

Tableau B-XVII
Nombre d'heures de bénévolat selon l'organisme bénévole et la pratique religieuse parmi les bénévoles

	Pratique hebdomadaire	Pratiquants*	Non-pratiquants**	Tous les bénévoles
Culture et loisirs	41	44	55	48
Santé et éducation	25	23	22	21
Services sociaux	33	31	30	31
Autres	13	14	26	20
Org. laïques (toutes catégories)	113	111	132	120
Org. confessionnels	81	61	1	27
Tous les organismes	197	175	135	149

*Fréquentation mensuelle ou plus assidue **N'assistent jamais aux cérémonies religieuses

Tableau B-XVIII
Pourcentage des heures de bénévolat au sein des organismes laïques et confessionnels selon la fréquentation du lieu de culte

	Une fois par semaine	Quelquefois dans le mois*	Rarement	Jamais	Total
Org. laïques	28	12	23	38	100 % (882 227 106 \$)
Org. confessionnels	89	8	2	1	100 % (198 145 874 \$)
Total	39	11	19	31	100 % (1 080 372 980 \$)

*1 à 3 fois par mois ** 1 à 4 fois par année

Tableau B-XIX
Pourcentage des pratiquants* qui font du bénévolat selon l'organisme bénévole et la famille religieuse

Catégorie d'organisme	Cath.	Prot. trad.	Prot. cons.	Autres chrétiens	Non-chrétiens	Total
Org. laïque	31	45	37	22	15	34
Org. confessionnel	8	33	39	14	13	19
Tous les organismes	35	58	58	27	22	43

*Fréquentation mensuelle ou plus assidue

Tableau B-XX
Nombre moyen d'heures de bénévolat selon l'organisme bénévole et la famille religieuse parmi les bénévoles pratiquants

Catégorie d'organisme	Cath.	Prot. trad.	Prot. cons.	Autres chrétiens	Non-chrétiens	Total
Org. laïque	135	99	87	88	99	111
Org. confessionnel	26	58	111	54	161	61
Tous les organismes	164	160	200	144	262	175

*Fréquentation mensuelle ou plus assidue

Tableau B-XXI
Raisons de faire du bénévolat (exprimées en pourcentage)
selon la pratique religieuse parmi les bénévoles

	Une fois par semaine	Pratiquants *	Non- pratiquants ***	Tous les bénévoles
Adhésion à la cause défendue par l'organisme	98	98	94	96
Utilisation des compétences et de l'expérience	79	79	78	78
Personnellement concernés par la cause défendue par l'organisme	72	71	65	68
Découvrir ses propres forces	56	56	54	54
Obligations ou croyances religieuses	63	54	7	29
Ami bénévole	24	24	24	25
Amélioration des compétences professionnelles	16	18	26	22

*Fréquentation mensuelle ou plus assidue **N'assistent jamais aux cérémonies religieuses

Tableau C-I
S'ils font de dons (exprimés en pourcentage) et sommes données par les donateurs
au cours des 12 derniers mois selon la fréquentation du lieu de culte

	Une fois par semaine	Quelques fois dans le mois*	Rarement*	Jamais	Tous
% des dons	90	86	81	70	78
dons en argent	551	221	144	126	240
% de tous les dons en argent	53	12	16	20	100 %

*1 à 3 fois par mois ** 1 à 4 fois par année

Tableau C-II
Taux de donateurs (en pourcentage) selon le groupe d'âge et la pratique religieuse

	15-19	20-29	30-39	40-49	50-59	60-69	70-79	80+	Tous âges
Pratique hebdomadaire	71	79	92	96	89	92	92	93	90
Pratiquants*	67	83	92	94	90	90	89	86	89
Non-pratiquants**	47	63	74	77	77	73	69	53	70
Tous les donateurs	54	70	82	85	83	82	80	73	78

*Fréquentation mensuelle ou plus assidue **N'assistent jamais aux cérémonies religieuses

Tableau C-III
Moyenne annuelle des dons selon le groupe d'âge et la pratique religieuse

	15-19	20-29	30-39	40-49	50-59	60-69	70-79	80+	Tous âges
Pratique hebdomadaire	95	439	700	724	566	443	520	475	551
Pratiquants*	101	277	455	565	476	402	462	435	434
Non-pratiquants**	31	64	121	142	194	129	171	333	126
Tous les donateurs	62	117	219	285	295	282	352	350	239

*Fréquentation mensuelle ou plus assidue **N'assistent jamais aux cérémonies religieuses

Tableau C-IV
Taux de donateurs et moyenne des dons selon le sexe et la pratique religieuse

	Taux de donateurs (en pourcentage)		Don annuel moyen (\$)	
	F	M	F	M
Pratique hebdomadaire	90	89	549	553
Pratiquants*	90	87	429	440
Non-pratiquants**	73	66	113	137
Tous les Canadiens	81	75	236	243

*Fréquentation mensuelle ou plus assidue **N'assistent jamais aux cérémonies religieuses

Tableau C-V
Taux de donateurs (en pourcentage) selon la région et la pratique religieuse

	Atlantique	Québec	Ontario	Man./Sask.	Alberta	C"-Br.	Canada
Pratique hebdomadaire	95	89	90	93	89	82	90
Pratiquants*	94	88	88	93	90	83	89
Non-pratiquants**	74	65	72	72	64	69	70
Tous les Canadiens	83	75	80	82	75	74	78

*Fréquentation mensuelle ou plus assidue **N'assistent jamais aux cérémonies religieuses

Tableau C-VI
Moyenne des dons annuels selon la région et la pratique religieuse

	Atlantique	Québec	Ontario	Man./Sask.	Alberta	C"-Br.	Canada
Pratique hebdomadaire	423	306	575	678	896	702	551
Pratiquants*	336	232	460	565	674	555	433
Non-pratiquants**	84	93	139	111	148	133	126
Tous les Canadiens	205	127	279	308	338	241	239

*Fréquentation mensuelle ou plus assidue **N'assistent jamais aux cérémonies religieuses

Tableau C-VII
Taux de donateurs (en pourcentage) selon l'appartenance et la pratique religieuses

	Cath.	Prot. trad.	Prot. conserv.	Autres chrétiens	Non-chrétiens	Tous les donateurs
Pratique hebdomadaire	91	95	90	75	69	90
Pratiquants*	89	92	90	84	72	87
Tous les pratiquants âgés de 30 à 59 ans	94	95	92	75	78	92

*Fréquentation mensuelle ou plus assidue **N'assistent jamais aux cérémonies religieuses

Tableau C-VIII
Moyenne des dons de bienfaisance annuels selon l'appartenance et la pratique religieuses

	Cath.	Prot. trad.	Prot. conserv.	Autres chrétiens	Non-chrétiens	Tous les donateurs
Pratique hebdomadaire	300	752	948	487	493	551
Pratiquants*	245	557	853	328	362	434
Tous les pratiquants âgés de 30 à 59 ans	294	549	979	453	486	499

*Fréquentation mensuelle ou plus assidue **N'assistent jamais aux cérémonies religieuses

Tableau C-IX
Taux de donateurs selon le revenu du ménage et la pratique religieuse

	Pratique hebdomadaire	Pratiquants*	Non- pratiquants**	Tous les Canadiens
20 000 \$ ou moins	83	80	49	63
20 000-39 999 \$	91	809	67	78
40 000-59 999 \$	91	90	74	81
60 000-79 999 \$	95	94	81	86
80 000 \$ et plus	94	93	87	90
Tous revenus	90	89	70	78

*Fréquentation mensuelle ou plus assidue **N'assistent jamais aux cérémonies religieuses

Tableau C-X
Moyenne annuelle des dons selon le revenu du ménage et la pratique religieuse

	Pratique hebdomadaire	Pratiquants*	Non- pratiquants**	Tous les Canadiens
20 000 \$ ou moins	270	229	67	134
20 000-39 999 \$	405	330	81	182
40 000-59 999 \$	578	430	109	221
60 000-79 999 \$	577	448	144	255
80 000 \$ et plus	1246	928	233	455
Tous revenus	551	434	126	239

*Fréquentation mensuelle ou plus assidue **N'assistent jamais aux cérémonies religieuses

Tableau C-XI
Taux de donateurs selon le niveau de scolarité et la pratique religieuse

	Pratique hebdomadaire	Pratiquants *	Non- pratiquants **	Tous les Canadiens
<études secondaires	84	81	58	68
Études secondaires	90	89	66	76
Post secondaire**	91	92	76	83
Université**	97	96	79	88
Tous les niveaux	90	89	70	78

*Fréquentation mensuelle ou plus assidue **N'assistent jamais aux cérémonies religieuses

Tableau C-XII
**Contributions moyennes annuelles des donateurs
selon le niveau de scolarité et la pratique religieuse**

	Pratique hebdomadaire	Pratiquants *	Non- pratiquants* *	Tous les Canadiens
<études secondaires	299	254	84	156
Études secondaires	495	383	104	200
Post secondaire**	556	420	108	221
Université**	1013	799	243	445
Tous les niveaux	551	433	126	239

*Fréquentation mensuelle ou plus assidue *N'assistent jamais aux cérémonies religieuses

Tableau C-XIII
Taux de donateurs selon la catégorie d'organisme et la pratique religieuse

	Une fois par semaine	Pratiquants*	Non-pratiquants**	Tous les donateurs
Culture et .loisirs	10	10	10	10
Santé et éducation	64	63	52	58
Services sociaux	45	45	36	41
Autres	28	28	24	26
Org. laïques (toutes catégories)	77	77	67	72
Org. confessionnels	75	70	9	35
Tous les organismes	89	89	76	78

*Fréquentation mensuelle ou plus assidue **N'assistent jamais aux cérémonies religieuses

Tableau C-XIV
Contributions moyennes annuelles des donateurs < selon la catégorie d'organisme et la pratique religieuse

	Pratique hebdomadaire	Pratiquants*	Non-pratiquants**	Tous les donateurs
Culture et .loisirs	5	5	6	6.
Santé et éducation	74	64	43	52
Services sociaux	37	32	26	27
Autres	38	32	29	28
Org. laïques (toutes catégories)	154	133	104	113
Org. confessionnels	393	296	17	123
Tous les organismes	551	434	126	240

*Fréquentation mensuelle ou plus assidue **N'assistent jamais aux cérémonies religieuses

Tableau C-XV
Pourcentage des dons de bienfaisance aux organismes laïques et confessionnels selon la fréquentation du lieu de culte

	Une fois par semaine	Quelques fois dans le mois*	Rarement**	Jamais	Total
Or. laïque	31	11	24	34	100 % (2 067 207 412 \$)
Org. confessionnel	74	12	9	5	100 % (2 240 299 274 \$)
Total	53	12	16	19	100 % (4 307 506 686 \$)

*1 à 3 fois par mois ** 1 à 4 fois par année

Tableau C-XV
Taux de donateurs selon la catégorie d'organisme et l'appartenance religieuse parmi les pratiquants*

Catégorie d'organisme	Cath.	Prot. tradit.	Prot. conserv.	Autres chrétiens	Non-chrétiens	Tous les donateurs*
Org. laïque	78	85	74	68	50	77
Org. confessionnel	69	73	79	71	53	70
Tous les organismes	89	92	90	84	72	89

*Fréquentation mensuelle ou plus assidue

Tableau C-XVI
Contributions annuelles des donateurs selon la catégorie d'organisme et l'appartenance religieuse parmi les pratiquants*

Catégorie d'organisme	Cath.	Prot. tradit.	Prot. conserv.	Autres chrétiens	Non-chrétiens	Tous les donateurs
Org. laïque	116	174	147	95	116	134
Org. confessionnel	127	377	700	232	244	296
Tous les organismes	245	557	853	328	362	434

*Fréquentation mensuelle ou plus assidue

Tableau C-XVII
Taux de donateurs selon la catégorie d'organisme et la région parmi les pratiquants*

Catégorie d'organisme	Atlantique	Québec	Ontario	Man./Sask	Alberta	C.-Br.	Canada
Org. laïque	85	75	75	84	77	72	77
Org. confessionnel	75	60	72	78	77	70	70
Tous organismes	94	88	88	93	90	83	

*Fréquentation mensuelle ou plus assidue

Tableau C-XVIII
Contributions annuelles des donateurs selon la catégorie d'organisme et la région parmi les pratiquants *

Catégorie d'organisme	Atlantique	Québec	Ontario	Man./Sask.	Alberta	C.-Br.	Canada
Org. laïque	86	146	139	139	133	133	133
Org. confessionnel	247	84	316	420	536	420	296
Tous organismes	336	232	460	565	674	555	433

*Fréquentation mensuelle ou plus assidue

Tableau C-XIX
Pourcentage de tous les dons de bienfaisance des fidèles pratiquants

	Org. confessionnel	Org. laïque	Tous les org. de bienfaisance
Une fois par semaine	74	31	53
Quelques fois dans le mois*	12	11	12
Rarement**	9	24	16
Jamais	5	34	20
Total (%)	100 %	100 %	100 %
Total (\$)	2 263 513 425	2 095 961 269	4 359 474 694

*1 à 3 fois par mois

** 1 à 4 fois par année

Tableau C-XX
Raisons qui incitent à faire des dons de bienfaisance (exprimés en pourcentage)
selon la pratique religieuse parmi les donateurs pratiquants

	Pratique hebdomadaire*	Pratiquants *	Non- pratiquants **	Tous les donateurs
Sentiment de compassion à l'égard des personnes dans le besoin	95	95	94	95
Contribuer à une cause qui leur est chère	94	94	91	92
Personnellement concernés par la cause que défend l'organisme	69	69	64	65
S'estiment redevables envers la collectivité	69	66	54	59
S'acquitter d'obligations religieuses	73	66	10	34
Obtention d'un crédit d'impôt	14	13	10	11

*Fréquentation mensuelle ou plus assidue **N'assistent jamais aux cérémonies religieuses

Tableau C-XXI
Raisons qui incitent à faire des dons de bienfaisance (exprimés en pourcentage)
selon la famille religieuse parmi les donateurs pratiquants

	Cath.	Prot. tradit.	Prot. conserv.	Autres chrétiens	Non- chrétiens	Tous les donateurs
Sentiment de compassion à l'égard des personnes dans le besoin	95	96	95	87	84	95
Contribuer à une cause qui leur est chère	93	95	94	94	95	94
Personnellement concernés par la cause que défend l'organisme	64	79	75	75	59	69
S'estiment redevables envers la collectivité	65	75	63	52	63	66
S'acquitter d'obligations religieuses	59	67	78	70	81	67
Obtention d'un crédit d'impôt	13	17	12	14	9	13

* Fréquente les cérémonies religieuses une fois par mois ou plus assidûment

NOTICE BIOGRAPHIQUE

Kurt Bowen, D.Phil (Oxon), est professeur au Département de sociologie de l'Université Acadia. Son plus récent ouvrage a pour titre *Evangelism & Apostasy: The Evolution and Impact of Evangelicals in Modern Mexico* (McGill-Queen's University Press, 1996). Il rédige en ce moment un manuscrit sur les différences existantes entre les croyants engagés et les autres Canadiens dans les années 1990.

Remerciements

Nous désirons remercier les intervenants qui ont permis à notre rapport de prendre forme :

Kentville (Nouvelle-Écosse)

Église unie St. Paul et St. Stephen– Rév. Boyd Vincent et Mme Ann Cameron, assistante administrative

United Baptist Church – Rév. Dr. Phillip Griffin-Alwood

Paroisse catholique St. Joseph's, R.P. Beni d'Entremont

Montréal (Québec) :

Église Orthodoxe St-Georges , Léonard Ayoub
Accueil Bonneau, M. Jean-Yves Hardy
Comptoir alimentaire Villeray, M. José-Luiz Couto
Armée du Salut, Mme Lyne Lefebvre
Archevêché de Montréal, M. Brian McDonough
Centre d'action bénévole de Montréal, M. Kevin Cohalan
Animateur, M. Mario Mailloux
Fédération des centres d'action bénévole du Québec, M. Pierre Riley
CPP St-Viateur – Outremont, M. Gilles Poirier
Unité Pastorale Pont-Viau, M. Gérard Lemire
Église anglicane, Chanoine David Oliver
Soupe populaire St-Maxime, M. Claude Faucher
CLSC Thérèse-de-Blainville, M. Robert Bourque
Communauté arménienne, Mme Annie Arévian
Hôpital Charles-Lemoyne, M. Gilles Fontaine

Toronto

Blythwood Rd Baptist , Rév. Jim Chan,

West Hill United , Scarborough, Rév. Greta Vosper,

Sikh Gurdwara, Brampton, M. Kawal Kohli, The Sikh Foundation

Metropolitan United Church, Mme Beth Baskin, coordonnatrice du Programme d'action communautaire

Shalom House, Parkdale - Mme Sue Crowe-Connolly

Catholic Charities of the Archdiocese of Toronto, M. Michael Fullon

Scott Mission, Mme Elaine Markovic

Beth David Synagogue, North York, Mme Miriam Telem

Jewish Information Services, M. Joel Vervin,

Regina (Saskatchewan)

All Saints Anglican - Rév. Gerry Patterson

Grace Mennonite Church, Pasteur Terry Zimmerly et M. Henry Janzen

Regina Anti Poverty Ministry, Knox Metropolitan United Church, MM. Bonnie Morton et Peter Gilmer

Marian Centre, Soeur Cheryl Ann Smith,

Église luthérienne - Rév. Anne Knudson

Indian and Metis Christian Fellowship, Christian Reformed Church, – M. Bert Adema

Colombie-Britannique

Evangelistic Tabernacle, Les Assemblées de la Pentecôte du Canada, Nanaimo - Pasteur Fred Nerling

Paroisse catholique St. Peter's, Nanaimo, R.P. Zarebski

Nanaimo Alliance Church, Josey, administrateur

Église anglicane St. Paul's, Nanaimo – Ven. Gordon Payne,

Paroisse catholique St. Ann's, Duncan – R.P. Richard Caldwell

Église anglicane St. Peter's, Quamichan, Rév. Gregg Shoop.

Groupe de réflexion n° 1 – 11 février 1999